



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9333^e séance

Mardi 30 mai 2023, à 10 h 40

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jarraud-Darnault
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Issahaku
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne et les représentantes de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M^{me} Ghada Eltahir Mudawi, Directrice adjointe des opérations au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Morgane Aveline, Directrice du programme régional pour le Moyen-Orient du Conseil norvégien pour les réfugiés.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Le mois dernier, lorsque j'ai présenté un exposé devant le Conseil de sécurité en personne (voir S/PV.9313), j'ai indiqué qu'une occasion s'offrait à nous en raison du regain d'attention diplomatique dans la région. Si on saisit cette occasion, elle pourrait permettre de débloquer les efforts en faveur d'un règlement politique en Syrie, à condition que la Syrie y participe de manière constructive et que les principaux groupes et acteurs régionaux et internationaux puissent travailler ensemble. Le mois dernier, l'activité diplomatique s'est intensifiée. En effet, les Ministres des affaires étrangères de l'Iran, de la Russie, de la Syrie et de la Türkiye ont tenu une réunion à Moscou ; les Ministres des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de la Jordanie, de l'Iraq, et de la Syrie ont tenu une réunion à Amman ; la Ligue des États arabes a adopté des résolutions au Caire et à Djedda ; un comité de liaison ministériel des États arabes chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la déclaration adoptée à Amman et de poursuivre un dialogue direct avec le Gouvernement syrien a été créé ; et le Sommet de la Ligue des États arabes s'est tenu à Djedda, avec la participation du Président syrien.

Des réunions sur la Syrie ont également été organisées à Bruxelles entre des responsables européens et

américains. Je relève qu'en ce qui concerne le dialogue avec le Gouvernement syrien, les réunions tenues à Amman, Djedda et Moscou ont porté sur des questions liées à la résolution 2254 (2015), notamment l'aide et l'accès humanitaires, le retour librement consenti des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité, le rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, la lutte contre les groupes terroristes inscrits sur les listes de l'ONU et la reconstruction après le conflit. L'importance d'une solution politique a été soulignée et des appels ont été lancés en faveur de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle et des efforts de réconciliation nationale. Appeler l'attention sur ces questions et ces points pourrait effectivement permettre d'aller de l'avant.

C'est le principal message que j'ai transmis lors des échanges intensifs que j'ai eus au cours de la période considérée. Après avoir consulté diverses parties prenantes lors de ma visite à New York le mois dernier, je me suis rendu en Iran, où je me suis entretenu avec le Ministre iranien des affaires étrangères et d'autres responsables de haut rang, et en Türkiye, où j'ai eu des entretiens avec des responsables de haut niveau. J'ai rencontré les Ministres des affaires étrangères de la Jordanie et de l'Égypte à Genève, je me suis entretenu au téléphone avec le Ministre saoudien des affaires étrangères et j'ai été en contact avec plusieurs autres acteurs. J'ai eu une conversation téléphonique avec le Ministre syrien des affaires étrangères, M. Mekdad, et je me suis entretenu avec le Président de la Commission syrienne de négociation, M. Jamous, à Istanbul.

Lors de ces échanges, j'ai clairement fait comprendre que je suis conscient des dangers liés au maintien du statu quo, tant pour la population syrienne que pour les acteurs régionaux et autres qui souhaitent mettre un terme à l'instabilité créée aux frontières de la Syrie, notamment par le trafic de stupéfiants, et qui continuent d'accueillir des millions de réfugiés syriens. Je m'efforce depuis longtemps d'obtenir l'adoption des mesures de confiance réciproques, concrètes et vérifiables afin de faire avancer l'application de la résolution 2254 (2015). Je ne peux que me réjouir de l'intensification des consultations régionales et des efforts fournis dans ce sens. Mon objectif est de renforcer la coordination, la complémentarité et la cohérence des efforts en cours, et je me réjouis que les acteurs régionaux aient clairement exprimé le même objectif. Après tout, pour faire des progrès, même minimes, sur certaines questions relatives à la résolution 2254 (2015), il faudra de la confiance et des ressources de la part de nombreux acteurs différents, ainsi que des mesures sérieuses. Il est essentiel que les gestes diplomatiques posés récemment s'accompagnent

de mesures véritables. Nous ne devons pas oublier que le peuple syrien continue d'être confronté à d'énormes souffrances. Si les Syriennes et les Syriens ont pu constater les dernières évolutions diplomatiques, leurs conditions de vie ne se sont pas véritablement améliorées, qu'ils vivent en Syrie ou ailleurs. Ils n'ont pas non plus vu de nouveaux signes indiquant que le processus politique intra-syrien va réellement reprendre et commencer à progresser. Ce n'est que si ces deux éléments changent, le renforcement de la confiance sur le terrain et un véritable processus politique, que nous pourrions affirmer que l'occasion qui se présente actuellement a été saisie.

Tout naturellement, la question des réfugiés syriens et des personnes déplacées a aussi fait l'objet d'une attention particulière. Nous continuons de défendre et de promouvoir le principe du retour volontaire des réfugiés, en toute sécurité et dans la dignité. Je souhaite partager avec tout le monde les vues des réfugiés syriens eux-mêmes, telles qu'elles sont exprimées dans les enquêtes annuelles menées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés auprès des réfugiés qui vivent en Jordanie, au Liban, en Iraq et en Égypte. La dernière en date a été publiée la semaine dernière. Elle nous apprend que la plupart des réfugiés syriens espèrent toujours rentrer un jour dans leur pays, et qu'un nombre non négligeable d'entre eux espèrent y retourner dans les cinq prochaines années. Mais cette année, comme les années précédentes, seul un petit nombre de réfugiés ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'y retourner dans les 12 prochains mois. Pourquoi ? Les deux principaux facteurs cités par les réfugiés sont l'absence de moyens de subsistance et de possibilités d'emploi d'une part, et l'insécurité, d'autre part. D'autres problèmes qui constituent des préoccupations majeures sont l'insuffisance des services de base et des logements, d'une part, et les craintes liées au service militaire, à la conscription, au recrutement, aux arrestations, à la détention, au harcèlement et aux représailles, d'autre part.

Pourquoi cela est-il si important pour le renforcement de la confiance et pour le processus politique ? C'est important parce que cela montre que si le Gouvernement syrien se mettait à répondre aux préoccupations liées à la protection des personnes déplacées de manière plus systématique, en coopérant étroitement avec l'ONU, et si les donateurs aidaient l'ONU à faire davantage pour répondre aux préoccupations de l'ensemble des Syriennes et des Syriens concernant leurs moyens de subsistance, nous pourrions atteindre l'objectif que nous disons tous poursuivre, à savoir renforcer la confiance et commencer à changer la réalité sur le terrain pour tous les Syriens et toutes les Syriennes, et pas seulement pour les personnes

déplacées. Cela permettrait de créer un environnement plus sûr, plus calme et plus neutre en Syrie, et d'atténuer les souffrances dans le pays. La présence de l'ONU et son accès à toutes les zones concernées constitueraient bien entendu un élément essentiel de tous ces efforts. De plus, nous continuons d'insister sur l'importance de faire preuve de générosité au moment de répondre aux demandes de financement relatives aux réfugiés syriens et d'éviter tout discours incendiaire à leur sujet.

Je voudrais également insister sur le fait qu'il est essentiel de régler la question centrale du sort des personnes détenues, enlevées ou portées disparues pour avancer en Syrie. Il est difficile d'imaginer comment il serait possible d'instaurer une véritable confiance sans progresser sur cette question, qui touche la quasi-totalité des Syriens et qui est fondamentale pour les familles et les communautés ainsi que pour la reconstruction du tissu social en Syrie. Nous continuons d'appeler toutes les parties en Syrie à prendre des mesures concrètes et efficaces dans ce dossier qui, si elles sont prises à grande échelle et de la bonne manière, contribueront grandement à changer la dynamique. Nous continuons également d'exhorter les États Membres à appuyer les efforts déployés par l'ONU en vue de la création par l'Assemblée générale d'une institution consacrée à la recherche des personnes portées disparues, conformément à la recommandation du Secrétaire général.

Rappelons que, pour le peuple syrien, l'économie continue de se détériorer. La livre syrienne a atteint son plus bas niveau le mois dernier et l'inflation est en hausse. Par ailleurs, les conséquences du récent tremblement de terre ont aggravé la crise économique du pays. Des rapports font état d'une nouvelle augmentation de la pauvreté, l'Organisation internationale du Travail évaluant à environ 170 000 le nombre de travailleurs ayant perdu leur emploi. Face aux effets cumulés d'une décennie de guerre et de conflit, de la corruption, de la crise financière libanaise, de la maladie à coronavirus (COVID-19), des sanctions, du trafic de drogue et de la guerre en Ukraine, le marasme économique en Syrie n'a jamais été aussi aigu. Changer cette situation doit également être une priorité absolue pour tout processus de renforcement de la confiance.

Je voudrais également souligner l'importance accrue de la reprise d'un processus politique intersyrien crédible, en commençant par une nouvelle réunion de la Commission constitutionnelle. Il faut trouver un moyen de surmonter les problèmes non syriens qui ont surgi, de reprendre les travaux de la Commission et de les faire

évoluer dans une direction favorable. Je me félicite des nombreuses solutions proposées pour sortir de l'impasse, car nous devons à titre prioritaire nous efforcer de venir à bout des difficultés qui se posent. Dans cet esprit, je suis en contact étroit avec les autorités compétentes en vue d'un effort renouvelé pour surmonter les obstacles et organiser une nouvelle réunion de la Commission constitutionnelle à Genève.

En attendant, trop de Syriens restent en proie à la violence. Rien que ce mois-ci, nous avons été témoins d'échanges ininterrompus de roquettes et de tirs de mortier sur les lignes de front, de frappes aériennes venant d'Israël, de frappes de drones turcs, de frappes aériennes attribuées à la Jordanie contre des trafiquants de drogue, de la première frappe aérienne progouvernementale présumée à Edleb depuis plus de cinq mois et d'attaques menées par des groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité.

Certes, globalement la situation militaire est au point mort, mais la violence continue de faire des victimes civiles de part et d'autre et une nouvelle escalade des hostilités n'est pas à exclure. La mobilisation de tous les acteurs pour maintenir le calme et œuvrer à un cessez-le-feu à l'échelle nationale revêt une importance majeure. Rappelons également que la souffrance humanitaire n'a jamais été aussi forte, comme ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en informera sans aucun doute le Conseil dans un moment. L'Envoyée spéciale adjointe Rochdi a organisé une nouvelle réunion du Groupe de travail sur l'accès humanitaire au cours de la période considérée, lançant un appel en faveur de l'accès humanitaire par toutes les modalités, que ce soit à travers les lignes de front ou à travers la frontière, et demandant que soient mobilisées les ressources nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires d'urgence, y compris en matière de relèvement rapide et de moyens de subsistance.

Je voudrais saluer à nouveau la décision du Gouvernement syrien de prolonger de trois mois l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raai, afin de permettre à l'ONU de continuer à fournir une aide indispensable. Je rappelle également au Conseil que le Secrétaire général a lancé un appel en faveur d'une prolongation de 12 mois de l'autorisation accordée au Conseil de sécurité d'utiliser le mécanisme transfrontière.

Entre-temps, nous continuons de consulter le plus large éventail possible de composantes de la population syrienne, notamment par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile, qui s'est réuni à Genève ce mois-ci

en groupes de travail thématiques. Son message était axé sur la nécessité d'instaurer un environnement sûr et de mettre en œuvre un processus politique complet et durable, conformément à la résolution 2254 (2015), afin de créer les conditions permettant aux Syriens de rentrer chez eux. Le dialogue intersyrien est un élément essentiel pour reconstruire la cohésion sociale et cerner les points de convergence autour desquels tous les Syriens se rassemblent. De même, le Comité consultatif des femmes syriennes s'est réuni virtuellement ce mois-ci et a échangé avec des réseaux plus larges de Syriennes. Il continue de nous faire part des préoccupations et des aspirations de tous les Syriens.

Le mois dernier, j'ai déclaré que nous nous trouvons à présent dans une période d'exploration et d'essai renouvelés, dans un nouveau contexte, avec une participation régionale renforcée et de nombreuses idées qui sont depuis longtemps sur la table, ainsi que de nouvelles idées. Il y a maintenant des points communs et concrets sur lesquels de nombreux acteurs se concentrent et qui pourraient faire l'objet de discussions et d'avancées constructives. Si les questions de fond commencent à être abordées, même de manière graduelle, cette nouvelle dynamique pourrait créer l'élan nécessaire. J'attends donc avec intérêt de dialoguer avec les parties syriennes, les acteurs arabes, occidentaux et du processus d'Astana, et de fait tous les membres du Conseil, dans le but de promouvoir la coordination, la cohérence et la complémentarité sur le dossier syrien et de susciter des progrès concrets, pas à pas et étape par étape, d'une manière réciproque et vérifiable, conformément à mon mandat en application de la résolution 2254 (2015).

Parallèlement, il est temps que les Syriens engagent le dialogue et reprennent ensemble, au sein de la Commission constitutionnelle, les discussions sur leur avenir. Je continuerai à œuvrer pour faciliter un règlement politique contrôlé et dirigé par les Syriens, qui restaure la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien.

La Présidente : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mudawi.

M^{me} Mudawi (*parle en anglais*) : La crise humanitaire en Syrie doit rester une priorité mondiale. Les raisons en sont claires. Après 12 années de conflit, la grande majorité de la population syrienne reste confrontée à des difficultés quotidiennes pour répondre à ses

besoins les plus élémentaires en matière d'alimentation, de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que d'hébergement. Un nombre étourdissant de 15,3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire à travers le pays, soit près de 70 % de la population syrienne.

Pour la première fois depuis le début de la crise, les habitants de tous les sous-districts de Syrie sont soumis à un certain degré de stress humanitaire. Quelque 12 millions de personnes, soit plus de 50 % de la population, sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire et 2,9 millions d'autres risquent de sombrer dans la faim. En outre, les données récentes font état d'une hausse de la malnutrition, les taux de retard de croissance et de malnutrition maternelle atteignant des niveaux sans précédent.

Le tremblement de terre a encore aggravé une situation humanitaire déjà catastrophique. Plus de 330 000 personnes sont toujours déplacées et des milliers d'autres n'ont plus d'accès aux services de base et aux moyens de subsistance. La situation reste critique pour les familles vivant dans des abris collectifs, des camps et des établissements informels. Les préoccupations en matière de protection, notamment contre la violence fondée sur le genre, et les besoins en matière de santé mentale sont en augmentation. Face à la crise de l'eau, le risque de choléra et d'autres maladies transmises par l'eau se profile à l'horizon, à l'approche de la saison chaude.

L'ONU et ses partenaires continuent de déployer des efforts à grande échelle pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents. Dans les mois et les années à venir, l'appui des donateurs et du Conseil sera crucial pour répondre aux besoins de première nécessité actuels, y compris dans le cadre de l'intervention de relèvement rapide. L'évaluation préliminaire des besoins de la Syrie en matière de relèvement après les séismes a établi qu'il faudrait compter près de 9 milliards de dollars en dommages et pertes et 14,8 milliards en relèvement à proprement parler au cours des trois prochaines années. Dans ce contexte, et malgré un environnement opérationnel éprouvant, l'ONU et ses partenaires continuent de dispenser une assistance vitale et des services de protection à la population syrienne, où qu'elle se trouve dans le pays, par tous les moyens possibles.

Je salue la décision du Gouvernement syrien de proroger jusqu'au 13 août les mesures d'urgence appliquées depuis les séismes en vue de faciliter l'aide humanitaire, y compris l'accès des équipes d'expédition et de secours par les points de passage frontaliers de Raï et de Bab el-Salam. Ces points de passage forment un

complément indispensable à la vaste opération par Bab el-Haoua, en élargissant la portée et en diminuant les coûts de l'assistance fournie. En s'appuyant sur les trois postes frontière, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont rapidement intensifié leur intervention transfrontière. Plus de 2 330 camions chargés de secours mis à disposition par sept organismes des Nations Unies sont entrés en Syrie par le nord-ouest depuis que les séismes ont frappé.

À l'intérieur du pays, les gens apprécient de pouvoir parler directement avec l'ONU. Beaucoup font état de vives inquiétudes pour eux-mêmes et pour l'avenir de leurs enfants. Dans le nord-ouest, la communauté humanitaire va donner plus d'envergure à la ligne d'assistance téléphonique pour la prévention de l'exploitation, des atteintes et du harcèlement sexuels afin de répondre aux demandes d'aide, de recevoir les plaintes et d'écouter attentivement de quoi les personnes touchées ont besoin.

L'importance capitale d'un accès transfrontière durable au nord-ouest de la Syrie était déjà claire avant les séismes. Elle n'en est devenue que plus évidente, et la nécessité de cet accès durable s'est faite encore plus urgente. Comme l'a dit le Secrétaire général, il est indispensable que le Conseil de sécurité prolonge de 12 mois son autorisation du mécanisme transfrontière. C'est une question de vie ou de mort pour des millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie.

Nous continuons de progresser en ce qui concerne les programmes de relèvement rapide et de subsistance, avec un financement réparti à parts égales entre les zones contrôlées par le Gouvernement et le nord-ouest de la Syrie. C'est devenu encore plus important, après les séismes de février, pour aider les Syriens à retrouver leurs moyens de subsistance et leur aptitude à répondre ne serait-ce qu'aux besoins les plus élémentaires de la vie quotidienne pour eux et leur famille.

La situation en Syrie est trop fragile, les besoins sont trop grands et il y a trop de vies en jeu pour ne pas assurer un accès humanitaire durable par toutes les modalités possibles, y compris les missions transfrontières et à travers les lignes de front. Dans le nord-est, la mission vers Tell Abiad, qui a nécessité de traverser les lignes de front, s'est terminée la semaine dernière. La troisième mission exigeant le franchissement des lignes de front pour atteindre la zone de Ras el-Aïn et Tell Abiad est une bonne chose. Malheureusement, les efforts déployés pour relancer les missions essentielles qui rejoignent le nord-ouest de la Syrie en passant par les lignes de front se heurtent toujours à des obstacles qui les retardent. En vertu du droit international humanitaire, toutes les parties

doivent permettre et faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires à destination des civils qui en ont besoin et garantir aux travailleurs humanitaires la liberté de circulation nécessaire à l'exécution de leur travail.

Je suis également préoccupée par la fermeture récente des postes frontière entre l'Iraq et la Syrie, et par les répercussions qu'elle pourrait avoir sur les vulnérabilités dans le nord-est de la Syrie. Toute perturbation de la disponibilité des produits essentiels ne fera que creuser les besoins et aggraver le sort des habitants de ces zones.

Je répète qu'il y a plus de personnes qui ont besoin d'aide en Syrie qu'à n'importe quel autre moment du conflit. Pourtant, nous constatons une dangereuse diminution des ressources affectées à la réponse humanitaire. Le Plan d'aide humanitaire révisé pour 2023 demande 5,4 milliards de dollars pour venir en aide à 14,2 millions de personnes dans l'ensemble de la Syrie et toutes les zones de contrôle. Cinq mois se sont écoulés depuis le début de l'année et il n'est même pas financé à 10%. Les conséquences de ce déficit sont très réelles : le Programme alimentaire mondial avertit par exemple qu'au train où vont les choses, 2,5 millions de personnes risquent de ne plus recevoir d'aide alimentaire ou d'assistance pécuniaire à partir de juillet.

Nous espérons que la septième Conférence de Bruxelles, organisée les 14 et 15 juin par l'Union européenne, verra de généreuses annonces et le versement rapide des fonds requis pour aider le peuple syrien et les pays voisins qui accueillent charitablement tant de réfugiés. Je demande une plus grande solidarité et un financement humanitaire accru d'urgence pour sauver des vies et faire cesser la souffrance.

Les Syriens ont aujourd'hui besoin du soutien de la communauté internationale comme jamais au cours des 12 dernières années. Tandis que la recherche d'une solution politique durable se poursuit, nous devons veiller à ce que les besoins urgents des femmes, des hommes et des enfants de Syrie – aide vitale et relèvement rapide – soient traités à titre prioritaire, avec des moyens adéquats, notamment financiers. La population compte sur l'appui du Conseil pour garder le cap.

La Présidente : Je remercie M^{me} Mudawi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Aveline.

M^{me} Aveline (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de cette occasion de faire part du

vécu et du sort des Syriens touchés par plus de 12 années de crise.

Je rentre juste de Syrie, où j'ai entendu des femmes, des enseignants et des jeunes appeler désespérément de leurs vœux un avenir meilleur, qui soit rempli d'espoir, et une vie digne. Ces témoignages de Syriens de tout le pays parviennent souvent au Conseil norvégien pour les réfugiés. Par exemple, un parent nous a récemment parlé de l'incertitude ressentie par les familles et les enfants dans les camps :

« L'avenir ici, pour les gens, c'est simplement survivre à la journée. Personne ne pense à demain. Les gens vivent au jour le jour. »

Ces familles, comme les plus de 15 millions de Syriens qui ont besoin d'aide, sont constamment à la lutte pour faire face aux multiples crises que connaît le pays.

Les membres du Conseil sont tous parfaitement au fait des terribles chiffres qui s'aggravent en Syrie, et ils sont bien conscients que les besoins humanitaires y sont à présent au plus haut depuis le début de la crise. Ils savent également que l'économie et les services publics sont déjà au bord du gouffre, précipitant toujours plus de familles dans la pauvreté. Ces faits sont connus ; néanmoins, la réponse qui est actuellement opposée à ces défis reste grandement insuffisante.

Il y a maintenant plus de trois mois que les séismes ont dévasté certaines parties de la Syrie et ajouté une couche de souffrance à la crise qui était déjà là. Voir de mes propres yeux le traumatisme s'aggraver à Alep après les séismes a été une expérience proprement insoutenable.

L'appui des donateurs au relèvement rapide dans les zones de Syrie touchées par les séismes a été le bienvenu. Toutefois, il doit être étendu à toutes les communautés touchées par le conflit qui ont besoin de reconstruction et de relèvement. Cet appui doit aller aux communautés qui veulent envoyer leurs enfants dans des écoles sûres, qui ont besoin d'électricité pour le chauffage, et qui ont besoin d'un approvisionnement durable en eau salubre et d'un logement digne.

L'appui des donateurs internationaux pour le relèvement rapide et la remise en état des infrastructures civiles est constamment demandé par de nombreux Syriens que nous rencontrons quotidiennement. Je puis assurer le Conseil que, d'un point de vue programmatique, il est possible de mettre en œuvre des activités de remise en état de long terme, dans le respect de nos principes et en tenant compte du conflit. Des acteurs comme le Conseil

norvégien pour les réfugiés, entre autres, l'ont prouvé dans toute la Syrie. Au lieu de compter sur des solutions temporaires, il est temps de donner la priorité à un accès de long terme, durable et digne aux services essentiels et de favoriser l'autonomie et les solutions durables.

Le rappel de notre échec collectif à progresser sensiblement sur des solutions durables pour les millions de déplacés syriens pendant plus d'une décennie est toujours un moment douloureux. Les services de base, les droits de propriété et les préoccupations de sécurité font obstacle à des solutions durables pour les Syriens déplacés.

Une femme qui est retournée dans la province de Rif-Damas m'a récemment expliqué qu'elle ne pouvait pas être légalement propriétaire de sa maison en l'absence de son mari, en raison des obstacles juridiques et culturels persistants auxquels elle se heurte. Cela illustre la situation des femmes dans tout le pays. De nombreux autres obstacles au retour en Syrie subsistent, et les conditions ne sont pas propices à un retour sûr et durable.

Des annonces et des pratiques récentes dans les pays d'accueil laissent craindre des retours forcés et de futures expulsions de réfugiés syriens. Cela renforce une fois de plus la nécessité urgente d'un suivi systématique des mouvements de retour afin de mieux protéger les personnes qui rentrent chez elles. La protection des réfugiés dans les pays d'accueil et le principe du non-refoulement doivent également être respectés, aujourd'hui plus que jamais. Un meilleur financement de la part des donateurs, ainsi que des politiques gouvernementales appropriées dans les pays d'accueil et en Syrie, donneraient aux Syriens déplacés la résilience, les droits et la protection dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

La présente séance a lieu à un moment critique pour les voies d'accès à long terme en Syrie. Les progrès en matière d'assistance, de protection, de relèvement et de solutions durables ne resteront possibles que si l'on garantit un accès durable et prévisible, notamment en renouvelant la résolution 2672 (2023).

Nous nous félicitons des progrès récents en matière d'accès humanitaire, notamment de la décision historique du Conseil concernant le gel des avoirs dans les régimes de sanctions et de la réouverture des points de passage de la frontière en Syrie. Ces avancées permettent de garantir un accès vital pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Toutefois, il convient, parallèlement, de renouveler les garanties humanitaires dans les régimes de sanctions et d'autoriser les interventions transfrontières des Nations Unies en Syrie. Ce mécanisme garantit la

continuité, la transparence et la surveillance de la réponse, ainsi que l'accès aux financements pour les organisations non gouvernementales syriennes. Les perturbations de l'accès par les frontières risquent de priver 4,5 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie d'une modalité d'assistance efficace.

La résolution portant sur les opérations transfrontières doit être renouvelée pour une durée minimale de 12 mois, et les accords d'accès bilatéraux doivent être prorogés et étendus. Il est également indispensable d'intensifier l'assistance à travers les lignes de front, dans le respect de certains principes, et de lever les obstacles administratifs. Nous devons dépolitiser les modalités d'accès et l'intervention humanitaire en Syrie au sens large, en permettant à tous les acteurs de travailler de manière efficace et dans le respect de certains principes.

Depuis trop longtemps, la réponse apportée à la Syrie est entachée de décisions politiques, tandis que la population syrienne continue de souffrir. Faisons collectivement fond sur les avancées gouvernementales obtenues récemment et efforçons-nous de garantir aux Syriens une intervention humanitaire plus digne et reposant davantage sur une évaluation des besoins.

La Présidente : Je remercie M^{me} Aveline de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et M^{me} Ghada Eltahir Mudawi de leurs exposés et mises à jour détaillés. Je remercie également M^{me} Morgane Aveline de son exposé éclairant. Je salue la participation des délégations syrienne, iranienne et turque à la présente séance.

Je ferai cette déclaration au nom du Brésil et de la Suisse, corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien.

La situation humanitaire en Syrie demeure catastrophique. De graves problèmes se posent dans divers aspects de la vie : l'insécurité alimentaire, l'accès limité à l'eau, le manque d'assainissement, la surpopulation dans les logements, les déplacements et l'accès insuffisant aux services de santé, associés aux difficultés économiques, accroissent considérablement le risque d'épidémie. Les déplacements récurrents résultant du conflit prolongé aggravent encore les difficultés des déplacés, entravant leur accès aux services de base.

Nous nous félicitons que l'ONU puisse continuer à acheminer l'aide humanitaire indispensable par les postes frontière de Bab el-Salam et de Raaï, qui ont été récemment réautorises par le Gouvernement syrien pour une nouvelle période de trois mois. L'élargissement de l'accès, qui a permis à plus de 2 000 camions de traverser le nord-ouest de la Syrie depuis les tremblements de terre, contribue de manière concrète aux efforts déployés pour appuyer la population syrienne. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires, la prévisibilité demeure essentielle. Nous devons continuer à mettre en œuvre tous les aspects de la résolution 2672 (2023). Nous rappelons que toutes les modalités de l'aide, que ce soient les modalités transfrontières ou les modalités à travers les lignes de front, doivent être utilisées. Nous demandons instamment à toutes les parties d'éliminer les obstacles à l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front et à travers la frontière dans toute la Syrie, en garantissant un accès sans entrave aux travailleurs humanitaires. En outre, les projets de relèvement rapide demeurent essentiels pour rétablir les services de base.

Durant le débat public annuel du Conseil de sécurité sur la protection des civils (voir S/PV.9327), qui a eu lieu la semaine dernière, l'importance du respect du droit international humanitaire a été mise en avant comme moyen d'atténuer les conséquences humanitaires des conflits armés et de jeter les bases d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables. Le respect du droit international humanitaire n'est pas facultatif ; il s'agit d'une obligation juridique. La protection des civils et des infrastructures civiles en période de conflit armé est primordiale. Les attaques délibérées contre les biens indispensables à la survie de la population civile, tels que les centres de santé et les écoles, et la destruction de ces biens, sont interdites et ont des répercussions négatives sur la santé et les moyens de subsistance, compromettant ainsi la protection, en particulier celle des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

La question de l'insécurité alimentaire a également été abordée à l'occasion du débat public annuel. Les conflits armés portent atteinte aux réseaux socio-économiques, affaiblissent la résilience et perturbent les marchés et les chaînes d'approvisionnement, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire à long terme. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), plus de la moitié de la population syrienne, soit 12,1 millions de personnes, souffre d'insécurité alimentaire. Quelque 5,6 millions de personnes reçoivent une aide alimentaire mensuelle du PAM. Il est profondément regrettable qu'en raison d'un manque cruel de fonds et de perturbations dans la chaîne

d'approvisionnement, le PAM devra très probablement cesser de fournir une aide alimentaire à 2 millions de Syriens à partir du mois de juillet, ce qui correspond à 40 % des personnes qu'il prend en charge. Pour répondre aux énormes besoins humanitaires de la Syrie, l'ONU et ses partenaires ont besoin d'un financement suffisant pour le Plan d'aide humanitaire 2023, dont toutes les composantes doivent être financées. C'est important pour garantir la survie de la population syrienne et un relèvement durable permettant d'améliorer les moyens de subsistance et d'élargir l'accès aux services de base.

Les tremblements de terre ont exacerbé les besoins considérables qui existaient déjà en matière de protection. Il est indispensable que ces préoccupations soient considérées comme légitimes et dûment prises en compte dans l'intervention humanitaire. Je pense notamment aux questions d'identité juridique, de logement et de droits fonciers et à la propriété, ainsi qu'à la protection des personnes vulnérables, telles que les personnes handicapées, les personnes exposées à la violence sexuelle et fondée sur le genre et les enfants.

Il importe de ne pas négliger les vulnérabilités et les besoins particuliers des femmes, ni les mécanismes d'adaptation périlleux auxquels elles sont parfois contraintes de recourir. Il est essentiel de faire face à ces risques, en intégrant les besoins particuliers des femmes dans les stratégies d'intervention humanitaire, en s'efforçant de les autonomiser et de les protéger, et en reconnaissant le rôle important qu'elles jouent dans la consolidation de la paix.

Dans le même temps, les femmes en Syrie ont une fois encore assumé le rôle de premiers secours. Il est temps que leurs efforts et leurs capacités soient reconnus, ce qui leur permettra de participer activement aux programmes humanitaires et aux processus de négociation et de prise de décisions.

Pour terminer, nous insistons sur l'importance de maintenir l'impératif humanitaire au centre de nos débats. Notre responsabilité commune est de donner au peuple syrien la possibilité d'échapper à ce cycle de souffrance et de construire un avenir meilleur.

Je vais maintenant m'exprimer à titre national sur les aspects politiques du conflit.

Cela fait maintenant 12 longues et pénibles années que la crise syrienne a commencé, un conflit qui se poursuit sans qu'aucune solution ne se profile à l'horizon. Le Brésil reste convaincu que seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de

l'ONU, dans le plein respect de l'intégrité territoriale de la Syrie, permettra d'instaurer une paix durable. Une solution militaire reste illusoire et délétère pour l'avenir de la Syrie.

À cet égard, la résolution 2254 (2015) reste cruciale. Elle constitue une feuille de route claire pour ce processus politique. Nous remercions l'Envoyé spécial des efforts constants qu'il déploie pour en mettre en œuvre les dispositions, et notamment de ses échanges continus avec l'ensemble des parties prenantes. La reprise d'un dialogue constructif en faveur de la réconciliation doit être une priorité pour nos parties prenantes. Nous demandons que l'organe restreint de la Commission constitutionnelle se réunisse à nouveau, avec une volonté politique renouvelée. Un cessez-le-feu général s'impose également d'urgence.

Le Brésil condamne toutes les formes de terrorisme et toutes les attaques perpétrées par des forces étrangères. Le chemin qui mène à la réconciliation est semé d'embûches, mais nous partageons l'avis de l'Envoyé spécial : en réglant progressivement les questions en suspens, il serait possible d'avancer plus sûrement sur la voie d'un règlement pacifique.

Le Brésil se félicite de la récente réintégration de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes et de sa participation au Sommet de la Ligue des États arabes à Djedda. En outre, l'attitude du Gouvernement syrien à la suite des tremblements de terre tragiques survenus récemment peut ouvrir d'autres voies de coopération, contribuant ainsi à une dynamique plus positive dans le dossier syrien.

Par ailleurs, le Brésil accueille avec satisfaction l'accord historique signé en mars par l'Arabie saoudite et l'Iran, visant à rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays. Cet accord est susceptible de créer une nouvelle dynamique dans la région en encourageant le dialogue comme moyen de promouvoir la stabilité au Moyen-Orient.

Enfin, le Brésil appelle toutes les parties à donner la priorité aux besoins des civils dans leur quête d'une solution viable à ce terrible conflit. La préservation de la vie et de la dignité humaines doit être au cœur de nos efforts. Le peuple syrien ne mérite rien de moins qu'un pays pacifique, stable et prospère.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Mudawi de leurs exposés éclairants. Je tiens également à remercier M^{me} Aveline de son exposé sur les besoins sur le terrain, un exposé qui donne à réfléchir. Nous lui sommes reconnaissants pour tout ce qu'elle

accomplit aux côtés de tant de travailleurs humanitaires pour aider le peuple syrien dans les moments difficiles qu'il traverse.

L'opinion publique s'est récemment focalisée sur l'évolution des relations entre la Syrie et ses voisins, mais cela fait oublier une réalité simple. La situation en Syrie ne s'est pas véritablement améliorée. Après plus de 12 ans de guerre et le récent tremblement de terre, la crise humanitaire dans le pays a atteint de nouveaux sommets. Plus de 6,8 millions de Syriens sont toujours déplacés à l'intérieur du pays, et 5,3 millions vivent en tant que réfugiés dans les pays voisins. En ce moment même, la Syrie continue d'exporter l'instabilité vers les États voisins et reste un refuge pour les extrémistes et les groupes terroristes. Autrement dit, la crise syrienne demeure une tragédie humaine épouvantable et une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le régime d'Al-Assad a tenté avec cynisme de profiter de la vague de soutien international qui a suivi les tremblements de terre pour reprendre sa place sur la scène internationale, mais le fait de se contenter de s'asseoir à la même table que les autres dirigeants de la région n'aide en rien le peuple syrien. Et bien que les États-Unis se soient félicités de l'annonce faite ce mois-ci selon laquelle l'ONU continuerait d'avoir accès aux points de passage de Bab el-Salam et de Raaï jusqu'au 13 août, le fait est que la souffrance humaine n'est pas un phénomène qui se produit par tranches de trois mois, et qu'il faudra bien plus que ces trois mois supplémentaires pour remédier aux ravages causés par les tremblements de terre. Si le régime d'Al-Assad veut aider le peuple syrien, il doit agir immédiatement et annoncer que les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï resteront ouverts jusqu'en août 2024 au moins, ou aussi longtemps qu'il le faudra.

Et même si le régime d'Al-Assad fait ce qu'il faut, cela ne remplacera en aucun cas les actions du Conseil, qui a la responsabilité de répondre aux besoins humanitaires urgents du peuple syrien. Comme nous l'avons entendu, le Secrétaire général a déclaré qu'une prolongation de 12 mois était indispensable et qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort pour le peuple syrien. Du fait de son ampleur et de sa portée, l'action humanitaire de l'ONU implique des délais plus longs pour sa planification et sa mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les projets de relèvement rapide, et les économies associées au délai de 12 mois sont importantes et plus que jamais nécessaires à l'heure où les contributions humanitaires diminuent, compte tenu de l'ampleur des besoins au niveau mondial.

Immédiatement après le séisme de février, nous avons vu à quel point il était insuffisant de ne disposer que d'un seul point de passage de la frontière, compte tenu de l'ampleur du défi humanitaire. Et nous avons vu ce qui s'est passé lorsque ce seul point de passage, Bab el-Haoua, a été fermé temporairement. Pensons aux vies qui auraient pu être sauvées si l'ONU avait pu utiliser plusieurs points de passage pour accélérer directement l'acheminement de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie. À l'avenir, l'ONU devra disposer de plusieurs options d'accès.

C'est pourquoi les États-Unis travailleront avec les parties prenantes pour parvenir à ce que tous les points de passage – Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raai – soient autorisés pour une période de 12 mois par l'intermédiaire d'une résolution du Conseil de sécurité qui sera adoptée en juillet. Nous encourageons tous les membres du Conseil à appuyer cette résolution, qui apportera la confiance, la prévisibilité et le soutien dont ont désespérément besoin les travailleurs humanitaires, l'ONU et le peuple syrien.

Dans le même temps, nous encourageons également à réaliser de nouveaux progrès en ce qui concerne l'assistance acheminée à travers les lignes de front dans toutes les régions de la Syrie. Nous sommes favorables à toutes les modalités permettant d'assurer l'acheminement de l'aide par les moyens les plus efficaces et les plus sûrs. Nous nous félicitons de l'achèvement, le 24 mai, de la livraison d'aide humanitaire acheminée à Ras el-Aïn et Tell Abiad à travers les lignes de front, mais restons préoccupés par l'absence de progrès dans les missions exigeant le franchissement de lignes de front à Roukban, qui ont été retardées trop longtemps.

Avant de terminer, je voudrais également évoquer la situation politique. La déclaration de Djedda adoptée à l'occasion du Sommet de la Ligue des États arabes a souligné la nécessité pour le régime de prendre des mesures efficaces et concrètes pour régler le conflit, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous attendons des membres de la Ligue des États arabes qu'ils obligent la Syrie à respecter l'engagement qu'elle a pris à l'égard du cadre de l'ONU au cours du Sommet. Le régime peut notamment prendre la décision concrète de libérer les plus de 130 000 personnes détenues dans ses prisons et chambres de torture, et de donner des chiffres sur les personnes portées disparues ou décédées. Les États-Unis appellent également les autres acteurs à libérer les personnes qui sont injustement détenues, y compris celles qui ont été enlevées par des groupes terroristes tels que Daech et le Front el-Nosra, ou à fournir davantage d'informations à leur sujet. Bien que le régime d'Al-Assad affirme être disposé à collaborer

avec les acteurs de la région pour accueillir des réfugiés, rien n'indique qu'il soit déterminé à mettre un terme au harcèlement, à la détention arbitraire, à la torture et aux mauvais traitements dont sont victimes les personnes rapatriées. En outre, le régime, de concert avec la Russie, continue de lancer des frappes aériennes qui touchent des camps de déplacés dans le nord de la Syrie. Nous devons également insister pour que le régime d'Al-Assad crée les conditions propices au retour en toute sécurité, de plein gré et dans la dignité des réfugiés. Par ailleurs, les pays qui ont généreusement accueilli des millions de réfugiés doivent s'abstenir de les exhorter prématurément à rentrer chez eux.

Enfin, le Conseil doit s'exprimer d'une seule voix concernant la nécessité pour le régime syrien de prendre de nouveau part aux travaux de la Commission constitutionnelle. Aussi longtemps que des progrès politiques n'auront pas été accomplis en vue d'un règlement durable du conflit, les sanctions imposées par les États-Unis resteront en vigueur. Quant aux accusations selon lesquelles les sanctions sont à l'origine de la situation actuelle en Syrie, soyons sérieux : Al-Assad a brisé la Syrie en menant une guerre brutale et en commettant d'odieuses violations des droits humains. Les États-Unis continueront d'exiger du régime qu'il rende des comptes pour ses exactions, notamment les actes de torture et les assassinats. Mais dans le même temps, nous continuerons de contribuer à fournir aux plus vulnérables l'aide humanitaire dont ils ont désespérément besoin, et nous demandons aux autres pays d'augmenter leur aide. Les Syriennes et les Syriens ne doivent pas être contraints de vivre au jour le jour, comme nous l'a dit M^{me} Aveline. Nous continuerons d'œuvrer de concert avec le Conseil et tous les États Membres pour construire un avenir plus fiable pour le peuple syrien, en particulier pour les femmes et les enfants.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur d'effectuer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Mozambique et mon propre pays, le Gabon.

Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Directrice adjointe Ghada Mudawi pour leurs exposés édifiants. Nous avons écouté avec attention l'intervention de M^{me} Morgane Aveline. Nous saluons la participation des représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la République de Türkiye à cette séance.

Depuis 12 ans, la Syrie est en proie à une crise sécuritaire et humanitaire, dont l'impact sur les populations a été aggravé par le tremblement de terre qui a

frappé le pays le 6 février dernier. Les trois membres africains du Conseil saluent la décision du Gouvernement syrien de prolonger les mesures d'urgence, y compris l'ouverture des deux nouveaux passages de Bab el-Salam et de Raaï pour une durée de trois mois, soit du 13 mai au 13 août 2023. Ces mesures permettent aux agences des Nations Unies de continuer à acheminer l'aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie aux populations dans le besoin. Il s'agit d'un facteur particulièrement encourageant au regard de l'impact du mécanisme transfrontière. À la date du 23 mai, on a pu noter que 2 285 camions ont été acheminés avec l'aide de sept agences des Nations Unies depuis le 6 février, utilisant ces deux points de passage frontaliers supplémentaires, ainsi que celui de Bab el-Haoua. Au total, 106 missions transfrontalières ont été effectuées dans le nord-ouest de la Syrie depuis la première visite interinstitutions à Edleb, le 14 février.

L'acheminement de l'aide par-delà les lignes de front demeure cependant marginal. Les trois membres africains du Conseil continuent de suivre de près l'engagement de l'Organisation des Nations Unies avec les parties visant à inverser cette tendance, à la lumière des besoins de la population, qui urgent et sont en constante augmentation, dépassant largement les capacités de réponse actuelles. Des mesures proactives doivent être prises pour éviter que près de 2,5 millions de personnes ne soient touchées par l'insécurité alimentaire d'ici juillet 2023. Parmi les défis auxquels la Syrie fait face, l'accès fiable à une eau potable en quantité suffisante dans tout le nord du pays, dans un contexte de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de choléra, l'effondrement total des services sociaux et de base, ainsi que l'accroissement des problèmes de protection, tels que les violences basées sur le genre, et des troubles psychologiques, particulièrement chez les femmes, méritent d'être soulignés. Aussi, le Gabon, le Ghana et le Mozambique notent avec intérêt la réalisation de l'objectif de financement de l'appel d'urgence pour le tremblement de terre en Syrie, d'un montant de 398 millions de dollars. Nous avons l'espoir que la Conférence Bruxelles VII, sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, prévue les 14 et 15 juin prochains, attirera un soutien international à la mesure des attentes.

Sur le plan politique, l'unité nationale doit prévaloir, afin d'aboutir à une solution politique qui permettra au peuple syrien de retrouver la paix et la sécurité. La solution politique est la principale voie vers la paix en Syrie. Elle implique la cessation des hostilités, la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire syrien et un dialogue inclusif auxquels prendraient part de bonne

foi toutes les fractions de la société syrienne, y compris les femmes et les jeunes, ainsi que les groupes minoritaires. La fragmentation de la classe politique syrienne et la crise de confiance entre les différents protagonistes annihilent toute chance de donner corps au dialogue qui s'exprime au sein de la Commission constitutionnelle, dont l'architecture inclusive a pourtant suscité de l'espoir. Nous exhortons toutes les parties à mettre de côté leurs divergences en cette période dans laquelle l'urgence humanitaire doit prévaloir.

Le Gabon, le Ghana et le Mozambique encouragent par ailleurs le rôle et le soutien des acteurs régionaux dans cette quête de paix et de stabilité. L'engagement fort et de bonne foi des pays voisins est fondamental pour y parvenir. Dans ce sens, nous saluons la participation de la Syrie au Sommet de la Ligue des États arabes, qui s'est tenu récemment à Djedda. Nous réaffirmons la nécessité de garder à l'esprit que la résolution 2254 (2015) reste la principale feuille de route pour parvenir à la solution politique souhaitée à la crise syrienne, dans le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

Les trois membres africains du Conseil sont préoccupés par la persistance des hostilités, notamment dans le nord de la Syrie. Nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu immédiat. Nous réitérons également notre appel à toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment en veillant à épargner constamment les civils et les biens de caractère civil dans la conduite de leurs opérations militaires. Les trois membres africains du Conseil demeurent également préoccupés par la présence de forces militaires étrangères, qui est de nature à saper la sécurité régionale et internationale, et rappellent que la Syrie ne devrait pas servir de terrain d'affrontement pour des rivalités géopolitiques.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réitèrent leur soutien à l'Envoyé spécial Geir Pedersen dans sa recherche d'une issue politique, la seule issue possible au conflit qui déchire la Syrie et dont les populations paient le plus lourd tribut. Toutes les parties prenantes et la communauté internationale dans son ensemble doivent inscrire leurs actions dans un cadre strictement humanitaire, loin de toute politisation, dans l'intérêt du peuple syrien.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen, la Directrice adjointe Ghada Mudawi et M^{me} Morgane Aveline de leurs exposés.

Le rétablissement progressif des liens entre Damas et les pays de la région revêt une importance capitale pour le processus de règlement politique en Syrie. Nous saluons la décision prise par le Conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes, le 7 mai, à sa session extraordinaire tenue au Caire, de permettre la réintégration de la République arabe syrienne aux réunions du Conseil de la Ligue des États arabes et à toutes les structures de l'organisation, et nous saluons en particulier la participation du Président Bashar Al-Assad au Sommet de la Ligue, dans la mesure où la Syrie en est l'un des États fondateurs. Cette mesure attendue depuis longtemps était l'aboutissement logique du processus de réintégration de la Syrie dans la famille arabe, un scénario que la Russie a toujours appelé de ses vœux. Nous avons travaillé pendant de nombreuses années avec les acteurs régionaux pour les encourager à rétablir des relations à part entière avec Damas.

La décision du Conseil de la Ligue des États arabes a démontré le désir des pays du monde arabe de renforcer la coordination pour régler les problèmes régionaux et internationaux urgents, confirmant ainsi leur volonté de mener une politique indépendante sur la scène mondiale, basée sur leurs intérêts fondamentaux. À cet égard, nous espérons que les pays arabes renforceront leur soutien aux efforts de reconstruction déployés par la République arabe syrienne après le conflit.

Le processus de normalisation entre la Syrie et la Türkiye a également connu une évolution positive. Le 10 mai, une réunion quadrilatérale s'est tenue à Moscou dans le cadre du processus d'Astana entre les Ministres des affaires étrangères de la Russie, de l'Iran, de la Syrie et de la Türkiye, au cours de laquelle les participants ont réaffirmé leur engagement en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et ont souligné la nécessité d'accroître l'aide internationale à Damas, notamment en vue du retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des Syriennes et des Syriens dans leur pays d'origine et du relèvement après le conflit.

Malheureusement, au lieu d'appuyer les efforts des acteurs régionaux, qui ont clairement démontré leur capacité de régler les problèmes au sein de la famille arabe, nos collègues occidentaux continuent d'exercer des pressions, y compris par l'usage de la force, sur les autorités syriennes et les pays de la région, les dissuadant ainsi d'engager le dialogue avec Damas.

À cet égard, il convient de souligner une fois de plus la politique destructrice des États-Unis, qui, apparemment, ne se contentent plus de fournir des armes aux groupes armés illégaux qu'ils ont créés dans la zone située à l'est de l'Euphrate et dans la région de Tanf. Selon nos informations, Washington a commencé à constituer une soi-disant Armée syrienne libre autour de Raqqa, avec la participation de tribus arabes locales et de militants de Daech et d'autres organisations terroristes. L'objectif est clair : utiliser ces combattants contre les autorités légitimes de la République arabe syrienne pour déstabiliser le pays.

Nous notons avec inquiétude l'intensification des frappes aériennes israéliennes contre le territoire syrien, y compris en violation de l'espace aérien des pays voisins. Pour le seul mois d'avril, une dizaine de frappes ont été effectuées, qui ont non seulement détruit des infrastructures civiles, notamment l'aéroport d'Alep et le port de Lattaquié, mais ont également fait des morts et des blessés parmi les civils. Nous condamnons ces actes de violence, qui constituent une violation de la souveraineté de la Syrie et de ses voisins arabes. Il est profondément regrettable qu'il n'y ait pas eu de réaction de la part des dirigeants de l'ONU.

Dans le même temps, des mécanismes spéciaux arbitraires destinés à enquêter sur certains incidents et à prétendument protéger les droits humains en Syrie continuent d'être créés, la prochaine étape étant la création d'une entité chargée de la question des personnes portées disparues. Ces entités, dont la création non consensuelle est encouragée par un groupe d'États au sein de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme, n'ont aucune valeur ajoutée. La collecte d'informations compromettantes sur le Gouvernement de la République arabe syrienne à la demande de Washington et de Bruxelles en vue de futures procédures judiciaires ne fait qu'éloigner les perspectives d'un règlement politique en Syrie.

Sur le plan politique, nous continuons d'appuyer les efforts de médiation menés par l'Envoyé spécial Pedersen pour faire avancer le processus de règlement du conflit syrien dans le strict respect de la résolution 2254 (2015) et sans aucune ingérence extérieure. À cet égard, nous jugeons important que l'Envoyé spécial s'en tienne strictement à son mandat, au cœur duquel se trouve la promotion d'un dialogue intersyrien, et dont le format optimal est, selon nous, la Commission constitutionnelle. Nous sommes par ailleurs convaincus que les décisions de principe concernant les modalités des prochains cycles

de consultations intersyriennes doivent être prises par le peuple syrien lui-même.

Nous partageons le constat alarmant selon lequel la situation humanitaire en Syrie, exacerbée par le tremblement de terre survenu en février, continue de se détériorer. Les besoins actuels de 15 millions de personnes, la crise du carburant et de l'eau et l'épidémie de choléra ont été aggravés par des destructions massives et une nouvelle vague de personnes déplacées. Entre-temps, l'ONU manque cruellement de fonds, même pour les opérations de base. Le Plan d'aide humanitaire pour la Syrie destiné aux territoires contrôlés par Damas n'est financé qu'à 9 % pour les cinq mois de cette année. C'est notamment pour cette raison que le Programme alimentaire mondial sera contraint de réduire de 70 % sa couverture de bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Nous voudrions ici nous adresser aux partisans du mécanisme transfrontière obsolète. Ils ont ardemment plaidé en faveur de sa prorogation d'un an, faisant valoir la nécessité d'une planification à long terme des opérations humanitaires de l'ONU. Cependant, comment les acteurs humanitaires peuvent-ils élaborer des plans pour les territoires contrôlés par le Gouvernement alors que le plan humanitaire pour Damas est si catastrophiquement sous-financé ? Leurs arguments constituent dès lors un chantage flagrant, une violation de tous les principes humanitaires et une autre manifestation éclatante du deux poids, deux mesures.

De surcroît, les problèmes liés au pillage des ressources céréalières et pétrolières syriennes par les États-Unis et aux sanctions unilatérales illégales du bloc des États occidentaux qui asphyxient l'économie du pays n'ont pas disparu. C'est pourquoi nous appelons une nouvelle fois l'ensemble des dirigeants de l'ONU et le nouveau Coordonnateur résident pour la Syrie, M. Adam Abdelmoula, à rendre compte sans délai des répercussions des restrictions unilatérales sur la situation humanitaire dans le pays. Cela est d'autant plus pertinent que le prédécesseur de M. Abdelmoula a renouvelé cet engagement lors du cycle du dialogue interactif informel sur la Syrie qui s'est tenu en avril.

La décision sans précédent du Gouvernement syrien d'ouvrir deux points de passage avec la Turquie à Bab el-Salam et à Raai, puis de prolonger cette ouverture de trois mois jusqu'au 13 août, en plus du point de passage de Bab el-Haoua, conformément à la résolution 2672 (2023), n'a malheureusement pas fait l'objet d'une évaluation, ce qui était nécessaire. Au contraire, il semble que cette décision ait compromis les perspectives d'acheminement

de l'aide humanitaire depuis Damas vers le nord-ouest insurgé. Depuis juillet 2021, seuls 10 convois ont pu franchir les lignes de front pour se rendre à Edleb, le dernier en janvier de cette année, ce qui signifie qu'il n'y en a eu aucun depuis le tremblement de terre dévastateur. Au total, seuls 152 camions ont été envoyés. Cette situation est extrêmement préoccupante, compte tenu des besoins criants de la population dans les zones touchées.

Une fois de plus, les dirigeants de l'ONU n'ont pas réagi. Dans le même temps, dans leurs déclarations de soutien au mécanisme transfrontière, nous avons entendu à plusieurs reprises le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires affirmer que préserver ce mécanisme est un impératif moral que nous devons respecter. Mais il s'agit d'un impératif moral plutôt étrange, étant donné qu'il ne s'applique qu'aux terroristes retranchés à Edleb. Pour ce qui est du reste du pays, cet impératif moral n'apparaît nulle part.

Parallèlement, entre février et avril, plus de 1 700 camions en provenance de la Turquie sont entrés par trois points de contrôle et l'ONU a envoyé une centaine de missions interinstitutions dans l'enclave. L'appel humanitaire d'urgence lancé par l'ONU pour le nord-ouest de la Syrie, qui n'est pas sous le contrôle de Damas, a permis de recueillir la somme colossale de 400 millions de dollars pour 5 millions de personnes et est déjà entièrement financé.

Le mandat de l'ONU pour le mécanisme transfrontière expire le 10 juillet, comme je l'ai déjà mentionné. Nous ne voyons aucune raison de le proroger. L'ONU a déjà prouvé qu'elle était capable de travailler en contact et en coordination avec le Gouvernement national sans une résolution du Conseil, qui devrait enfin cesser d'exister. En outre, il est grand temps que la question du retour des réfugiés syriens soit désormais traitée de manière concrète.

En ce qui concerne les réfugiés, une autre conférence dite des donateurs pour la Syrie est prévue à Bruxelles au mois de juin. Une fois de plus, les représentants des autorités syriennes n'ont pas été invités. En fait, l'Occident continue de geler de manière criminelle la crise des réfugiés syriens dans les pays voisins, condamnant les gens à vivre dans des tentes, même en hiver. Ce qu'on attend réellement des donateurs, c'est qu'ils aident à régler les problèmes à l'intérieur du pays, qu'ils constituent des réserves pour son développement autonome et qu'ils reconstruisent à tout le moins les infrastructures de base. La prise en charge des besoins humanitaires de la Syrie doit être basée, sans conditions préalables, sur les intérêts du peuple syrien.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, M^{me} Mudawi et M^{me} Aveline de leurs observations.

La treizième année du tragique conflit syrien est déjà bien entamée. Plus de 500 000 Syriennes et Syriens ont été tués, la moitié de la population du pays avant la guerre est déplacée, et des informations crédibles indiquent que 90 % de la population syrienne vit dans la misère et que la plupart des infrastructures ont été détruites. Comme nous l'avons entendu, l'économie est en ruine. Des millions de Syriennes et de Syriens ont besoin d'une aide d'urgence, des centaines de milliers d'entre eux vivant dans des tentes de fortune. Plus de 100 000 personnes n'ont toujours pas été retrouvées, ont été victimes de disparitions forcées, sont en détention ou sont portées disparues. Les actes de violence, y compris ceux perpétrés par des groupes terroristes, n'ont pas cessé. Malgré leurs conditions précaires, des millions de réfugiés doivent aujourd'hui faire face à une autre angoisse : le spectre d'un retour forcé et sans dignité en Syrie, un pays défiguré par le conflit. Il n'est pas surprenant que moins d'un Syrien sur 10 souhaite retourner de son plein gré en Syrie aujourd'hui.

Comme nous l'avons entendu, les besoins humanitaires de la Syrie sont les plus importants au monde et la situation s'aggrave, notamment à la suite du tremblement de terre. Nous félicitons tous les donateurs qui fournissent une aide indispensable. Nous sommes impressionnés par les efforts inlassables que déploient les travailleurs humanitaires locaux et internationaux – et M^{me} Aveline nous a donné un aperçu de ce qu'il faut faire pour aider les Syriens de nos jours – pour s'acquitter de leur noble mission qui consiste à venir en aide à l'ensemble des habitants de la Syrie, dans la mesure du possible, et à leur apporter une aide vitale, en particulier aux femmes et aux enfants. La prorogation jusqu'au mois d'août des mesures concernant les points de passage de Bab el-Salam et de Raai montre clairement qu'il est indispensables de garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire pour tous les Syriens. Nous demandons instamment au régime syrien de maintenir les points de passage ouverts aussi longtemps que nécessaire. Nous estimons que l'autorisation concernant le point de passage de Bab el-Salam reste indispensable pour garantir l'accès humanitaire et fournir une aide vitale à plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie.

Plus de 130 000 Syriens privés arbitrairement de leur liberté ont été victimes de disparition forcée. L'Albanie continue de mettre l'accent sur cette question fondamentale à l'occasion des débats mensuels du Conseil

de sécurité, en demandant que l'on prenne des mesures concrètes à cet égard. Nous accueillons avec satisfaction le projet de résolution qui fait son chemin à l'Assemblée générale concernant la création d'une nouvelle institution qui sera chargée de localiser les personnes portées disparues. Nous appelons tous les États Membres de l'ONU à reconnaître le caractère purement humanitaire de cette initiative et à s'abstenir de toute forme de politisation. Elle a pour seul objectif de permettre à tous les Syriens et toutes les Syriennes qui restent sans nouvelles de leurs proches de tourner la page et, en tout cas, de faire en sorte que ces personnes puissent être enterrées dignement. Ce sont des questions sur lesquelles nous devrions tous être d'accord, et nous ne devons jamais succomber à la tentation de marquer des points politiques sur le dos des personnes endeuillées.

Nous savons tous que la tragédie syrienne se poursuivra sous nos yeux si n'est pas mis en place un processus politique approprié, véritable et inclusif. La cause profonde de toutes les souffrances en Syrie est politique et ne peut être atténuée que par un règlement politique juste et durable. Nous déplorons le blocage des travaux de la Commission constitutionnelle et le manque évident de bonne foi du régime en ce qui concerne la transition politique dont la Syrie a désespérément besoin, conformément à la résolution 2254 (2015), qui, près d'une décennie plus tard, n'a toujours pas été mise en œuvre malgré les efforts inlassables de l'Envoyé spécial.

Il y a quelques semaines, la Syrie a été réadmise au sein de la Ligue des États arabes. Nous voudrions croire que le régime n'y verra pas une concession, ni une reconnaissance du fait que sa stratégie de la terre brûlée dans le contexte de la guerre a fonctionné, mais plutôt une main tendue par ses voisins arabes à l'ensemble du peuple syrien. Nous espérons sincèrement que cette évolution contribuera à créer un nouvel élan et les conditions nécessaires à la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), afin de pouvoir enclencher une transition dirigée par les Syriens vers une Syrie libre, démocratique et prospère pour tous les Syriens et toutes les Syriennes. À notre avis, il faudra pour cela que le régime s'engage sérieusement en faveur de réformes politiques, assume la responsabilité de ses crimes de guerre, garantisse le retour en toute sécurité de quelque 6 millions de réfugiés et démantèle un réseau de production et de contrebande de drogue qui a transformé la Syrie en un narco-État, ce qui a eu de graves incidences au niveau régional. Cela aidera le pays et contribuera à sa reconstruction. Nous restons convaincus que la justice et les droits sont indispensables pour garantir une paix durable en Syrie et partout ailleurs.

La lutte contre l'impunité des auteurs de crimes graves, en veillant à ce qu'ils soient tenus de répondre de leurs violations, jettera donc les bases de la réconciliation et d'un avenir différent et meilleur que le terrible passé de la Syrie.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Pedersen, M^{me} Mudawi et M^{me} Aveline de leurs exposés.

La situation politique dans la région a évolué, notamment après que la Ligue des États arabes a décidé de réadmettre la Syrie en raison de l'apaisement des tensions au Moyen-Orient. Le Japon salue les efforts entrepris par les pays arabes pour améliorer la situation en Syrie, en particulier le Sommet de la Ligue des États arabes tenu à Djedda et la réunion des Ministres des affaires étrangères de la Syrie, de la Jordanie, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de l'Iraq tenue à Amman. Parallèlement à l'évolution des dynamiques régionales, il demeure important que le Gouvernement syrien prenne des mesures concrètes pour améliorer la situation humanitaire et s'acquitte de ses obligations en vertu de la résolution 2254 (2015). À cet égard, le Japon continuera d'appeler directement le Gouvernement syrien à prendre des mesures constructives et tangibles.

Les Syriens continuent d'avoir désespérément besoin d'aide. En plus des ravages de la guerre, un grand nombre de personnes continuent de subir les dommages causés par les séismes qui se sont produits au début de l'année. Le Japon a récemment annoncé une aide supplémentaire de 14,3 millions de dollars pour renforcer la résistance aux séismes en évaluant les dégâts causés aux bâtiments et en remettant en état les infrastructures essentielles à Alep et Lattaquié. En tant que pays qui a subi de nombreux tremblements de terre par le passé, le Japon comprend vraiment les sentiments des Syriens touchés et est prêt à envisager de fournir une aide supplémentaire pour répondre aux besoins sur le terrain. Il sera indispensable de garantir un accès humanitaire sans heurt aux zones dévastées. Dans ce contexte, nous nous félicitons que le Gouvernement syrien ait prorogé de trois mois son autorisation concernant les deux points de passage supplémentaires de Bab el-Salam et de Raï pour acheminer l'aide humanitaire d'urgence, y compris les secours après les tremblements de terre. La résolution 2672 (2023) sur le mécanisme d'aide transfrontière devra être reconduite une fois de plus en juillet afin que toutes les modalités d'aide, y compris les efforts de relèvement rapide et l'aide acheminée à travers les lignes de front, soient maintenues. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous devons

continuer à répondre aux besoins humanitaires urgents du peuple syrien.

Le Gouvernement syrien ne doit pas rester impuni pour ce qu'il a fait subir à son peuple, même au vu des nouvelles dynamiques régionales. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la question des personnes portées disparues, étant donné que le sort de plus de 100 000 personnes reste inconnu. Dans cette optique, le Japon a entendu les appels, y compris ceux du Secrétaire général et de son envoyé spécial, en faveur de la création d'une institution indépendante qui serait chargée de déterminer ce qu'il est advenu des personnes portées disparues. Nous appuyons les objectifs d'une telle institution et sommes prêts à avoir des échanges constructifs pour veiller à ce qu'elle soit responsable et efficace.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, la Directrice adjointe Mudawi et M^{me} Aveline de leurs déclarations d'aujourd'hui. Leurs témoignages nous rappellent avec force l'attention que nous devons continuer d'accorder à la Syrie.

Comme nous venons de l'apprendre de la bouche des intervenants, l'ampleur et la portée des besoins humanitaires dans toute la Syrie sont à peine compréhensibles. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants syriens continuent de souffrir dans le contexte de ce conflit sanglant. Pendant ce temps, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent d'essayer de répondre aux besoins considérables en Syrie, malgré les modestes ressources qui leur sont allouées et les problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés face à cette situation d'urgence humanitaire complexe.

Comme nous l'avons déjà souligné à maintes reprises, la situation en Syrie est avant tout celle d'une crise de la protection. La moitié de la population syrienne souffre toujours de la faim et les taux de malnutrition sont en hausse. Plus de 600 000 enfants âgés de moins de 5 ans souffrent déjà d'un retard de croissance qui leur cause des dommages physiques et psychologiques irréversibles. Environ 55 000 personnes sont bloquées dans le camp de Hol, dans le nord-est de la Syrie, où la catastrophe s'amplifie. On estime que les deux tiers des enfants du camp ont moins de 5 ans. Seule la moitié des femmes enceintes et des nouvelles mères dans les camps de déplacés ont accès aux services de santé maternelle et aux soins d'urgence, tandis que 8,5 millions de personnes ont besoin d'aide du fait de la violence fondée sur le genre et que les camps dits de veuves dans le nord-ouest du pays sont largement négligés et ignorés. En l'absence d'une stratégie ou d'un plan clair en matière de réadaptation, de rapatriement ou

de retour, nous sommes en train de perdre une génération de femmes et d'enfants.

Dans ce contexte, Malte salue le travail accompli par l'ONU, qui est parvenue à un accord avec le régime syrien de Damas pour prolonger de deux mois l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Nous attendons également avec impatience la tenue, le 15 juin, de la septième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, et nous espérons qu'elle contribuera de manière substantielle à répondre aux besoins humanitaires de la Syrie. À l'approche du mois de juillet, nous espérons que le Conseil parviendra à un accord sur la prorogation du mécanisme transfrontière à Bab el-Haoua. La population syrienne et les humanitaires qui la soutiennent ont besoin d'un accès humanitaire régulier et prévisible vers et dans le pays.

Un processus politique facilité par l'ONU conformément à la résolution 2254 (2015), est le seul moyen d'aller de l'avant, et nous sommes favorables à ce que la Commission constitutionnelle se réunisse à nouveau à Genève. Pour qu'il y ait des progrès, il faut des efforts multilatéraux, coordonnés et inclusifs qui associent également la société civile syrienne et les artisans de la paix. Aucune partie ne peut à elle seule obtenir un règlement politique ou parvenir à une paix juste et durable. Par ailleurs, le Conseil ne doit pas oublier que des millions de vies syriennes ont été ravagées et changées à jamais par les agissements du régime d'Al-Assad ces 12 dernières années. Nous ne devons pas oublier leurs souffrances qui se poursuivent. Nous ne devons pas oublier les personnes qui ont été victimes de disparition forcée ou qui sont encore détenues arbitrairement. À cet égard, Malte soutient les travaux de tous les mécanismes conçus pour obtenir la justice et faire appliquer le principe de responsabilité en Syrie pour les atrocités commises au cours de la dernière décennie. Nous prenons note de la recommandation du Secrétaire général concernant la création par l'Assemblée générale d'une nouvelle institution chargée de traiter les questions relatives aux détentions arbitraires, aux personnes portées disparues et aux victimes de disparition forcée.

Alors que la Syrie entre dans une période de grands changements, le Conseil doit appuyer fermement le travail de l'Envoyé spécial et veiller à ce que l'avenir de la Syrie ne ressemble pas à son passé récent, marqué par la peur et la violence.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Directrice

adjointe Mudawi de leurs exposés. J'ai écouté avec attention l'exposé de la représentante de la société civile.

La Syrie a récemment été réintégrée au sein de la Ligue des États arabes, ce qui marque sa première réunion avec la famille des pays arabes depuis 12 ans. Cette décision donne aux pays arabes non seulement un nouvel élan pour gagner en force grâce à la solidarité, mais également une nouvelle occasion de trouver un règlement politique à la question syrienne. En tant qu'amie sincère du monde arabe, la Chine salue cette évolution et s'en félicite. Nous espérons que tous les acteurs sauront tirer parti de cette occasion pour renforcer le dialogue et appuyer activement le travail de l'Envoyé spécial Pedersen afin de faire avancer le processus politique en Syrie et de réaliser des progrès le plus rapidement possible. La Chine a toujours été favorable à la solidarité et à la revitalisation des pays arabes, tout en soutenant activement le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes et en communiquant avec les parties concernées par ses propres voies. Les pays extérieurs à la région doivent respecter pleinement la volonté des États de la région et de leurs peuples, s'abstenir d'entraver le processus de dialogue et de réconciliation entre les pays du Moyen-Orient et s'efforcer de créer les conditions propices à un règlement politique de la question syrienne.

La Chine se félicite que le Gouvernement syrien ait une nouvelle fois prorogé l'ouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Dans le même temps, nous demandons à la partie qui contrôle le nord-ouest de la Syrie de cesser d'entraver les opérations d'aide à travers les lignes de front. Le Secrétariat doit présenter au Conseil de sécurité des rapports complets et détaillés sur les difficultés spécifiques rencontrées par les opérations d'aide menées à travers les lignes de front et proposer des solutions. Israël doit immédiatement cesser ses attaques contre toutes les installations civiles en Syrie, y compris les aéroports. Le problème d'approvisionnement en énergie est un frein à l'aide humanitaire et à la relance économique en Syrie et doit être considéré comme une priorité dans le cadre du relèvement rapide. Les restes explosifs de guerre continuent de faire des victimes civiles en Syrie et leur traitement doit être intégré au plus tôt au processus de relèvement rapide. Les sanctions unilatérales illégales constituent un obstacle majeur au redressement économique de la Syrie et à l'amélioration des activités de subsistance, et doivent être levées immédiatement, complètement et sans condition.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie Geir Pedersen, M^{me} Mudawi et M^{me} Aveline pour leurs interventions.

J'aimerais insister sur deux messages. Réhabiliter Bashar Al-Assad sans condition ne permettra pas d'établir la paix durable à laquelle les Syriens aspirent. Le régime de Bashar Al-Assad et ses alliés sont responsables d'une guerre aux conséquences sans précédent : plus de 500 000 morts, plus de 130 000 personnes disparues, le déplacement de 12 millions de Syriens, l'utilisation par le régime d'armes chimiques contre la population. Aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en Syrie s'ajoutent des recours systématiques à la torture et aux violences sexuelles dans les lieux de détention aux mains du régime, comme l'a documenté l'Organisation des Nations Unies. En plus d'être à la tête d'un système de corruption généralisé, le régime et les milices iraniennes sont désormais les premiers producteurs et exportateurs mondiaux de Captagon, faisant de la Syrie le cœur d'un narcotrafic mondial représentant plusieurs milliards de bénéfices et qui constitue une source d'instabilité pour toute la région.

Dans ce contexte et comme l'a rappelé notre ministre des affaires étrangères, le 23 mai, la lutte contre l'impunité reste une priorité pour la France. Les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent rendre compte de leurs actes. Les sanctions européennes visent précisément à entraver les marges de manœuvre des auteurs de ces crimes, ainsi que les sources de financement de l'appareil répressif syrien.

Pour la France, il ne saurait y avoir de retour durable à la stabilité en Syrie et dans la région sans une solution politique qui réponde aux aspirations légitimes de tous les Syriens et leur permette de vivre en paix dans leur pays. Les paramètres du processus politique sont connus. Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015) qui définit les bases d'une paix durable à laquelle les Syriens aspirent. Cette feuille de route est ignorée par le régime qui refuse tout engagement sur le volet politique. Dans ce contexte d'obstruction délibérée, nous réitérons notre plein soutien à la médiation menée par Geir Pedersen et nous continuerons à être exigeants s'agissant du processus politique : le régime doit faire des gestes tangibles afin qu'un véritable processus politique soit initié.

L'absence de solution politique accentue la souffrance des Syriens. La situation humanitaire en Syrie est catastrophique avant tout parce que le régime a commis des crimes de grande ampleur contre la population civile

pendant plus de 12 ans. Le régime a saisi l'occasion du séisme pour détourner l'attention internationale de ses exactions. Les tremblements de terre du 6 février dernier ont ajouté des difficultés à une situation déjà très dégradée. Il est essentiel de garantir l'acheminement de l'aide par tous les moyens à notre disposition. Nous appelons à un renouvellement, en juillet, du point de passage de Bab el-Haoua, pour 12 mois. Le séisme a également démontré qu'il était indispensable de pouvoir disposer de plusieurs points d'accès transfrontaliers pour acheminer l'aide de la manière la plus efficace possible. La complexité des opérations humanitaires en Syrie demeure entière en raison de la fragmentation du pays et la nature du régime.

Les besoins humanitaires restent immenses. Depuis le début du conflit, l'Union européenne et ses États membres sont les principaux donateurs de l'aide internationale aux personnes touchées par le conflit en Syrie. Une septième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région se tiendra le 21 juin prochain pour mobiliser à nouveau la communauté internationale et poursuivre notre engagement, notamment en matière d'accueil des réfugiés. L'avenir de ces derniers est en Syrie. Malheureusement, la politique active d'ingénierie démographique conduite par le régime et les obstacles politiques, économiques et sécuritaires nombreux qui continuent de se dresser rendent tout retour digne, sûr et volontaire en Syrie impossible à ce jour.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et la Directrice adjointe des opérations au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghada Mudawi. Je remercie tout particulièrement M^{me} Morgane Aveline, représentante de la société civile, des informations qu'elles nous a communiquées. Je salue également la présence des Représentants permanents de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran dans la salle.

L'Équateur prend acte de la volonté politique du Gouvernement syrien de maintenir ouverts les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, une décision qui permettra de poursuivre durablement la distribution de l'aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie. Nous exprimons également notre intention de soutenir le renouvellement du mandat énoncé dans la résolution 2672 (2023) afin de maintenir ouvert le poste frontière de Bab el-Haoua et de veiller ainsi à ce que les organismes des Nations Unies et les autres organisations humanitaires

puissent continuer d'atteindre les personnes qui dépendent de l'aide humanitaire pour leur survie.

Ma délégation est préoccupée par la persistance d'attaques violentes qui menacent la vie et la sécurité des civils et par la destruction d'infrastructures stratégiques essentielles à la subsistance, en violation du droit international humanitaire. Le nombre d'incursions aériennes et au sol, de bombardements et de tirs de roquettes ne cesse d'augmenter.

L'Équateur déplore tout recours aveugle à la violence et exhorte les parties à faire taire leurs armes. Nous réaffirmons la nécessité de poursuivre les efforts visant à trouver une solution politique inclusive et durable à la crise en Syrie. Le rôle des pays voisins et de la communauté internationale est crucial pour atteindre cet objectif. Nous encourageons l'Envoyé spécial Pedersen à poursuivre les négociations pour encourager les pays de la région et les partenaires stratégiques à s'efforcer de parvenir à la réconciliation nationale et régionale, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous apprécions à sa juste valeur le travail effectué par les équipes de l'ONU et des organisations partenaires sur le terrain. Nous saluons en particulier les résultats obtenus grâce aux projets de relèvement rapide, d'aide à la subsistance et d'assistance pécuniaire, qui ont contribué à améliorer les conditions de vie d'un million de personnes.

Toutefois, les indicateurs humanitaires continuent de se détériorer. Selon les statistiques du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 4,1 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie, 3,3 millions de personnes sont gravement menacées par l'insécurité alimentaire et plus d'un million d'enfants risquent de ne pas être réintégrés dans le système éducatif. Comme dans tout conflit, les femmes, les personnes handicapées et les enfants subissent de manière disproportionnée les conséquences de la crise humanitaire et ses répercussions sur leur santé physique et mentale.

Nous notons avec inquiétude le grand nombre de personnes déplacées en raison de la guerre et dont la situation s'est aggravée après les tremblements de terre. Quelque 350 000 Syriens n'ont pas de logement permanent et les refuges n'offrent pas des conditions sûres et stables.

Nous sommes également préoccupés par les problèmes et les besoins auxquels sont confrontées les familles syriennes qui tentent de connaître le sort de leurs proches disparus ou détenus arbitrairement et le lieu où ils se trouvent. Ma délégation appuiera toute initiative

promue au sein de l'ONU visant à apporter un soutien adéquat aux victimes, aux personnes rescapées et aux familles des personnes portées disparues.

L'Équateur souligne qu'il est urgent de trouver une solution politique négociée à la crise syrienne, une solution qui ouvre la voie à la justice transitionnelle, à la réconciliation nationale et à la coopération au service du développement et, surtout, qui mette fin à la souffrance et au désespoir du peuple syrien. Nous appelons une nouvelle fois le Gouvernement syrien à faire preuve de volonté politique et les pays de la région et la communauté internationale à se mobiliser.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Geir Pedersen et M^{me} Ghada Mudawi de leurs exposés très utiles. Je remercie également M^{me} Aveline de son exposé.

Ces dernières semaines ont été marquées par des mesures importantes prises par les États arabes pour mettre fin aux souffrances du peuple syrien causées par cette crise persistante. Cela inclut la réintégration de la République arabe syrienne au sein de la Ligue des États arabes, comme convenu lors des réunions de Djedda et d'Amman. En conséquence, la Syrie a participé au sommet arabe qui s'est tenu récemment au Royaume d'Arabie saoudite, qui a été marqué par un sentiment d'optimisme et où l'accent a été mis sur le renforcement de la coopération et des efforts arabes conjoints pour régler les crises de la région, y compris la crise syrienne.

Ces efforts sont également conformes aux intérêts arabes partagés et aux relations fraternelles qui unissent le peuple syrien et tous les autres peuples arabes. À cet égard, nous soulignons qu'une solution politique est le seul moyen de mettre fin à la crise syrienne et que le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes n'est qu'un début. Il s'agit d'une étape importante sur la voie de la paix sous l'égide des pays arabes, en étroite coordination avec l'Envoyé spécial et l'ONU.

Pour la première fois dans l'histoire de la guerre dévastatrice qui a eu un impact profond sur la Syrie, des avancées sur le plan politique se profilent à l'horizon et laissent entrevoir l'espoir de progrès. Ces avancées sont le fruit de l'initiative des États arabes, et il est essentiel que tous les acteurs s'emploient à soutenir et à renforcer ces efforts par le biais d'une approche réaliste, qui vise principalement à mettre fin à la guerre, à instaurer la paix et à faire face à ses conséquences humanitaires, sécuritaires et politiques pour la Syrie, la région et le monde. Nous espérons également que les efforts régionaux et

internationaux contribueront à instaurer la sécurité et la stabilité en Syrie, préservant ainsi l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

Dans le contexte de nos aspirations à un avenir meilleur pour la Syrie, nous soulignons la nécessité de continuer à promouvoir la lutte contre Daech, compte tenu notamment de la diminution des attaques survenues au cours des derniers mois. Ce groupe ne va pas arrêter de tenter de s'emparer de territoires et de répandre la violence et des idéologies extrémistes, non seulement en Syrie, mais dans toute la région.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous devons reconnaître que cette crise aiguë nécessite de trouver des solutions durables. Malgré les efforts internationaux, l'ampleur des besoins sur le terrain dépasse de loin le volume de l'aide. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 90 % des Syriens vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Nous soulignons donc la nécessité de se concentrer sur les projets de relèvement rapide ainsi que sur la reconstruction des infrastructures et la remise en état des équipements publics, tout en envisageant des solutions pour relancer l'économie. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement syrien pour atténuer la gravité de la situation humanitaire, notamment en prolongeant de trois mois l'acheminement de l'aide par les points de passage de Raï et de Bab el-Salam, en réponse à l'augmentation des besoins provoquée par le récent tremblement de terre.

En ce qui concerne l'assistance acheminée à travers les lignes de front, nous exprimons une nouvelle fois notre profonde inquiétude quant au fait que, depuis le début de cette catastrophe, les convois d'aide à destination du nord-ouest de la Syrie n'ont pas pu passer en raison de l'obstruction de groupes terroristes. Nous continuons de souligner la nécessité de veiller à ce que l'aide parvienne sans entrave à toutes les régions de la Syrie, conformément au droit international humanitaire et à la résolution 2672 (2023). De même, nous attendons avec intérêt l'extension du mécanisme transfrontière à la Syrie en juillet prochain, car celui-ci reste une bouée de sauvetage absolument indispensable pour des millions de Syriens.

Pour terminer, nous soulignons l'aspiration des réfugiés syriens à vivre dans la dignité et la sécurité, compte tenu notamment des conditions difficiles qu'ils ont endurées. À cette fin, il convient d'examiner les moyens disponibles pour faciliter leur retour volontaire dans leur pays d'origine.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me joins à celles et ceux qui m'ont précédée pour remercier l'Envoyé spécial Pedersen, M^{me} Eltahir Mudawi et M^{me} Aveline de leurs exposés instructifs.

Il est clair, à en juger par les observations de l'Envoyé spécial, que le mois dernier a vu d'importants faits nouveaux en Syrie. Le moment est donc venu pour nous de redoubler d'efforts afin de mettre un terme au conflit, dans une logique inclusive et responsable, de sorte que les Syriens connaissent la paix, que la Syrie n'exporte plus l'instabilité dans la région et que les réfugiés puissent rentrer chez eux en toute sécurité et dans la dignité. La résolution 2254 (2015) fournit le cadre nécessaire à une paix durable et pérenne pour le peuple syrien.

La semaine dernière, l'ONU et la communauté internationale se sont penchées ensemble sur la protection des civils (voir S/PV.9327). Cela inclut 15,1 millions de personnes dans le besoin à cause des effets de 12 ans de guerre, dont 4,1 millions, dans le nord-ouest de la Syrie, qui ont vu une crise s'ajouter à une autre quand les séismes dévastateurs ont frappé en février.

Nous nous félicitons de la prorogation de l'accès accordé par les points de passage de Bab el-Salam et de Raï en début de mois et saluons l'action menée par l'ONU sur place, mais des accords de dernière minute pour des périodes courtes ne constituent pas une pratique tenable. Comme le Secrétaire général l'a dit, et comme l'Envoyé spécial nous l'a rappelé aujourd'hui, les acteurs humanitaires doivent pouvoir planifier efficacement leurs opérations, sur la base d'un accès prévisible, afin d'apporter l'aide indispensable, comme l'a dit M^{me} Mudawi, aux personnes pour lesquelles il s'agit, et je la cite à nouveau, d'une question de vie ou de mort.

Par conséquent, la reconduction du mandat du Conseil pour Bab el-Haoua, pour au moins 12 mois, comme nos trois intervenants l'ont dit aujourd'hui, est cruciale. Toutefois, les Syriennes et les Syriens méritent davantage. Ils méritent des réponses sur le sort de leurs proches emprisonnés ou disparus. Comme l'Envoyé spécial l'a dit, il s'agit d'une question fondamentale qui touche tous les Syriens, quel que soit leur camp dans le conflit. Des progrès sur cette question sont indispensables pour rétablir la confiance avec le peuple syrien et réunir les conditions requises pour que les réfugiés choisissent en toute sécurité de rentrer chez eux. Nous avons également besoin d'une action efficace pour endiguer le commerce illégal de Captagon, afin de démontrer que la stabilité régionale passe avant les milliards de dollars de recettes que le régime en tire actuellement.

Pour une région stable, il nous faut une fin durable à ce conflit. La résolution 2254 (2015) est le cadre qui convient pour apporter cette paix pérenne au peuple syrien. Nous appelons le régime syrien à s'investir véritablement dans ce processus.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national sur la situation politique en Syrie.

En ce qui concerne la situation humanitaire, je me joins à ce qu'a dit notre collègue brésilien au nom de nos deux pays. Je remercie M^{me} Aveline et M^{me} Mudawi pour leurs exposés. Je remercie aussi l'Envoyé spécial Geir Pedersen pour sa présentation.

La Suisse suit avec intérêt les dynamiques régionales actuelles en lien avec la Syrie. Nous nous félicitons de la volonté, exprimée lors de la réunion de la Ligue des États arabes du 7 mai dernier au Caire, de travailler conjointement à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Nous saluons le fait que les États parties au Comité ministériel de la Ligue, créé à cette occasion, souhaitent soutenir l'approche « étape par étape », en vue d'une solution juste et globale au conflit en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil. Cela démontre une fois de plus la pertinence de cette résolution pour parvenir à une solution politique au conflit qui assure la paix et la sécurité de la Syrie et de la région.

Dans cette perspective, la cohérence entre les différents efforts internationaux sous l'égide de l'ONU est essentielle. La Suisse appelle les pays de la région à intensifier la coordination de leurs efforts avec ceux de l'Envoyé spécial. Nous restons à disposition pour soutenir ces démarches et faciliter tous types de pourparlers et d'initiatives visant à promouvoir une paix durable sous l'égide de l'ONU, notamment à travers la plateforme de Genève. À ce propos, nous nous félicitons de la détermination, exprimée dans le communiqué d'Amman du 1^{er} mai, à « œuvrer à la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle dans les meilleurs délais ».

Ce même communiqué évoque également la nécessité de résoudre la question des personnes détenues ou portées disparues. La résolution 2254 (2015) et l'Envoyé spécial en soulignent explicitement l'importance comme mesure de rétablissement de la confiance dans le processus de paix. La Suisse appelle les parties à mettre fin aux pratiques de détention arbitraire et aux disparitions forcées, et à permettre aux organisations humanitaires spécialisées d'accéder à tous les lieux de détention en Syrie. Permettre aux nombreuses familles

concernées d'obtenir des réponses sur le sort des détenus et des personnes disparues est nécessaire pour restaurer la confiance au sein de la société et ouvrir la porte à une solution politique durable.

Le débat public de la semaine dernière (voir S/PV.9327) a clairement attesté de la nécessité de protéger les populations civiles subissant les conséquences des conflits armés, y compris les enfants. Depuis le début du conflit en Syrie, les civils sont les premières victimes des violations du droit international humanitaire et des droits humains. Face à ces violations, la Suisse réitère son plein soutien à la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne du Conseil des droits de l'homme et au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, dont le travail est indispensable pour lutter contre l'impunité et éviter de nouvelles violations.

La poursuite concertée d'un processus politique crédible, ancré dans la résolution 2254 (2015), est en mesure de redonner espoir à la société syrienne dans l'ensemble du pays, en particulier les femmes et les jeunes générations. Après plus de 12 ans de conflit armé, elles méritent de vivre en paix et en sécurité.

Au-delà de son engagement pour la protection des Syriennes et des Syriens contre la violence armée et les restrictions arbitraires de leurs droits fondamentaux, la Suisse continuera de soutenir leurs aspirations à participer de manière pleine, égale et inclusive aux décisions qui engagent leur avenir.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Le Sommet de la Ligue des États arabes, tenu récemment dans la ville de Djedda, au Royaume d'Arabie saoudite, a été une grande réussite, dans la mesure où il a restauré la gloire de la position arabe commune et relancé la dynamique de l'action arabe conjointe. Surtout, les États arabes ont affirmé leur appui à la Syrie pour maintenir sa souveraineté et son intégrité territoriale et surmonter les difficultés qu'elle connaît à cause de la guerre terroriste qui lui est faite, des sanctions économiques injustes qui lui sont imposées et des répercussions des séismes dévastateurs qui ont frappé le pays.

Dans un autre contexte et au titre de l'action engagée par le Gouvernement syrien pour rétablir sa souveraineté sur tout son territoire et y mettre fin à la présence militaire illégale de forces étrangères, le Ministre des affaires étrangères et des expatriés a participé à la réunion du quatuor qui a rassemblé à Moscou, le 10 mai, les Ministres des affaires étrangères de la Syrie, de la Russie, de l'Iran et de la Türkiye. Dans sa déclaration publiée à l'issue de cette réunion, le quatuor a affirmé son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie et son engagement en faveur de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il a également appelé à augmenter l'aide internationale à la Syrie pour la reconstruction du pays et à faciliter le retour librement consenti des Syriens dans leur patrie, en toute sécurité et dans la dignité.

Par contraste avec ces tendances positives, les États-Unis d'Amérique et leurs alliés occidentaux ont continué à faire des déclarations hostiles et à prendre des mesures provocatrices contre la Syrie, dans le but de s'ingérer dans ses affaires intérieures et d'entraver les efforts déployés pour instaurer la sécurité et la stabilité dans le pays. Ils ont également utilisé des éléments terroristes pour atteindre cet objectif. À cet égard, je renvoie le Conseil aux déclarations faites par ces pays à la présente séance et aux séances précédentes. Nous n'avons pas entendu aujourd'hui l'opinion de la représentante des États-Unis d'Amérique sur la violation persistante par son pays de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Les forces américaines présentes illégalement sur le territoire syrien continuent d'appuyer les milices séparatistes dans le nord-est de la Syrie et de piller le pétrole et les richesses du pays, le dernier exemple en date étant la contrebande de 42 citernes chargées de centaines de tonnes de pétrole syrien provenant des champs de la région de Jaziré, dans le cadre de mouvements transfrontières illégaux vers des bases militaires des États-Unis situées sur le territoire iraquien.

Les larmes de crocodile versées par les Américains face à la souffrance des Syriens ne feront pas oublier que les politiques américaines malavisées en Syrie sont la raison de cette souffrance, qui est le résultat des sanctions sévères, immorales et illégales qu'ils ont imposées à la population syrienne. Les États-Unis parlent du très grand nombre de réfugiés et de déplacés syriens, comme s'ils n'étaient pas la cause de ces déplacements et de ces masses de réfugiés. Ils ont en fait exporté des éléments terroristes en Syrie afin de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de ce pays. Les forces américaines ont également commis des crimes de guerre à Raqqa, qui

ont entraîné la perte de milliers de vies syriennes et la destruction d'infrastructures.

À cet égard, les États-Unis d'Amérique recourent à des sermons sur le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire pour tenter de nous induire en erreur et de dissimuler leurs violations de la Charte et des résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que de toutes les règles et dispositions du droit international humanitaire.

Dans le même temps, Israël et ses autorités extrémistes continuent à exporter leur crise interne en envenimant la situation dans notre région et en commettant de nouveaux actes d'agression, de nouveaux crimes et de nouvelles violations flagrantes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies. Le 1^{er} mai dernier, les forces d'occupation israéliennes ont à nouveau mené une frappe aérienne contre l'aéroport international d'Alep, au cours de laquelle des bombes d'une capacité de destruction considérable ont été utilisées, causant plusieurs morts ainsi que des blessés. L'aéroport étant une fois de plus hors service, l'ONU n'a pas pu l'utiliser pour fournir ses services humanitaires.

Il y a deux jours à peine, Israël a lancé une nouvelle frappe aérienne depuis le Golan syrien occupé, visant certains lieux dans les environs de Damas, ce qui a entraîné des pertes matérielles. La République arabe syrienne condamne avec la plus grande fermeté tous ces crimes et ces pratiques illégales et appelle le Conseil de sécurité à briser son silence assourdissant, à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte, à mettre fin à toutes ces politiques agressives et à demander des comptes à leurs auteurs et les contraindre à dédommager le peuple syrien.

En ce qui concerne la question humanitaire, et dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement syrien pour améliorer la situation humanitaire des Syriens et faire face aux répercussions du tremblement de terre sans précédent qui a frappé la Syrie le 6 février dernier, ainsi qu'à la tragédie qu'il a laissée dans son sillage au niveau national, le Président de la République a publié, le premier jour de ce mois, le décret no 7, portant création d'un fonds national d'appui aux personnes touchées par le tremblement de terre. L'objectif est de leur fournir un appui financier et de les aider à surmonter les préjudices physiques, matériels ou psychiques qu'elles ont subis. Ce décret représente le pilier principal des orientations de base et du plan d'action national qui ont été approuvés par le Gouvernement syrien à la fin du mois dernier afin de faire face aux conséquences du tremblement de terre

sous différents aspects et de passer de la phase d'intervention d'urgence des opérations de secours à la phase de relèvement.

D'autre part, dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement syrien pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin dans toutes les régions syriennes, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie, et conscient de la nécessité de continuer à répondre aux besoins d'urgence résultant du tremblement de terre dévastateur et de poursuivre les efforts pour se remettre des répercussions qu'il a eues sur divers secteurs, le Gouvernement syrien a décidé de prolonger pour trois mois, jusqu'au 13 août prochain, son initiative volontaire d'accorder à l'ONU l'autorisation d'utiliser les postes frontière de Bab el-Salam et de Raai, afin de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils syriens qui en ont besoin dans ces régions.

Le Gouvernement syrien a également confirmé qu'il continuerait à délivrer des visas, à faciliter les visites sur le terrain et à fournir à l'ONU et à ses partenaires les installations dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités humanitaires et de développement. Dans ce contexte, la Syrie met en avant les aspects suivants.

Premièrement, l'ONU, ses représentants et son personnel ne doivent pas communiquer avec les organisations terroristes et les entités illégales qui leur sont affiliées dans le nord-ouest de la Syrie. Nous demandons que le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien soient autorisés à superviser la distribution de l'aide humanitaire dans ces régions.

Deuxièmement, nous soulignons notre aspiration à ce que les donateurs internationaux assument leurs responsabilités, tiennent leurs engagements et fournissent le financement nécessaire aux activités et programmes de l'ONU. Cela permettra la mise en œuvre des projets inclus dans le plan d'aide humanitaire et le cadre stratégique de coopération entre la Syrie et l'ONU, ce qui, par voie de conséquence, relancera l'économie, appuiera le retour librement consenti et dans la dignité des déplacés dans leur patrie, et nous permettra d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, la Syrie condamne tous les appels de l'Occident à ce que les réfugiés ne retournent pas dans leur patrie et dans leurs foyers, qui sont lancés sous de faux prétextes.

Troisièmement, il convient de lever immédiatement, totalement et sans condition les mesures coercitives unilatérales illégales imposées à la population syrienne, car elles sont immorales et contraires au droit international

humanitaire et constituent un obstacle majeur aux activités humanitaires et de développement. Par ailleurs, la Syrie souligne que les prétendues dérogations à ces mesures annoncées par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne ne sont rien d'autre que de la propagande bon marché et n'ont abouti à aucun résultat tangible. Au contraire, certains membres du Conseil sont fiers d'imposer des sanctions supplémentaires et déclarent publiquement qu'ils ne feront pas marche arrière.

Enfin, la République arabe syrienne affirme qu'elle ne normalisera pas ses relations avec ceux qui occupent ses terres, et que la solution politique que nous appelons de nos vœux passe par l'élimination du terrorisme et par la fin des ingérences dans ses affaires intérieures et des initiatives destructrices de certains États bien connus, notamment leurs tentatives d'instaurer de nouveaux mécanismes internationaux politisés et partiels conçus pour faire obstacle à cette solution et restaurer des héritages coloniaux définitivement disparus. Nous soulignons que la relance de l'économie de notre pays, qui sera cruciale pour améliorer la situation humanitaire et les conditions de vie du peuple syrien, passe par la levée des sanctions injustes et du siège étouffant imposés à la Syrie par les États-Unis et l'Union européenne. Il est également nécessaire de soutenir l'État syrien et ses institutions dans leurs efforts de secours et de développement afin de parvenir à un relèvement rapide et d'assurer la remise en état et la reconstruction des infrastructures et des installations civiles endommagées.

J'appelle l'attention du Conseil sur le fait que l'interprétation de l'arabe vers l'anglais était erronée en ce qui concerne la prolongation de l'utilisation des deux points de passage pour une période de trois mois, celle-ci devant prendre fin le 13 août, et non en février comme l'a dit l'interprète.

La Présidente : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République islamique d'Iran.

M^{me} Ershadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous remercions les intervenantes et intervenants de leurs mises à jour et exposés instructifs.

Comme l'ont souligné ces exposés, malgré les efforts diligents déployés par l'ONU, la situation humanitaire en Syrie continue de poser problème. Le niveau actuel des fonds alloués à l'intervention humanitaire en Syrie est loin d'être suffisant pour répondre aux besoins. Ce grave déficit de financement entrave sérieusement la capacité de l'ONU à fournir une assistance adéquate à ceux qui en ont besoin. En outre, la persistance des sanctions unilatérales

reste un obstacle important à l'amélioration de la situation humanitaire et économique de la Syrie. Ces mesures illégales ont encore aggravé les difficultés rencontrées par le peuple syrien, fortement entravé la capacité du Gouvernement à fournir des services essentiels aux personnes dans le besoin et même retardé le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Une approche globale est indispensable pour répondre efficacement à la crise humanitaire et économique en Syrie. Cette approche doit englober plusieurs éléments clés, notamment la sécurité, l'octroi d'un financement suffisant, la garantie que l'aide sera distribuée de manière impartiale et la levée des sanctions contre-productives. Cela permettra non seulement de sauver des vies, mais aussi de jeter les bases de la restauration des infrastructures, de la reconstruction des communautés et de la relance de l'économie. En outre, il est crucial de donner la priorité aux projets de relèvement rapide qui répondent aux besoins immédiats de tous les Syriens touchés par la crise actuelle. Ces projets doivent permettre d'apporter une aide et un soutien complets aux personnes touchées, afin de les accompagner sur la voie du rétablissement et de la résilience. Dans le même temps, des efforts considérables doivent être déployés pour améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire dans toutes les régions de la Syrie. Cela implique de mettre l'accent sur l'amélioration de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, comme indiqué dans la résolution 2772 (2016).

Nous tenons à remercier le Gouvernement syrien de son engagement indéfectible à soutenir l'ONU et les autres organisations internationales pour faciliter l'acheminement de l'aide et des secours dans les zones touchées par la crise. Nous félicitons tout particulièrement le Gouvernement syrien de sa décision de prolonger de trois mois, jusqu'au 13 août, l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, ce qui permet l'acheminement crucial de l'aide humanitaire aux civils syriens qui en ont besoin, en particulier dans le nord-ouest de la Syrie.

Le terrorisme reste une menace importante pour la Syrie et la région dans son ensemble, et doit être combattu avec détermination. Nous sommes préoccupés par les activités terroristes dans les zones sous occupation. La présence illégale de forces militaires en Syrie est la principale source d'insécurité dans le pays et doit prendre fin si nous voulons créer un environnement propice au règlement de la crise. La lutte contre le terrorisme doit être menée dans le plein respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Syrie,

et ne doit pas servir de prétexte pour violer les principes fondamentaux du droit international.

En ce qui concerne le volet politique, nous continuons à soutenir les efforts sincères de l'Envoyé spécial et saluons sa collaboration active avec toutes les parties concernées pour régler la crise syrienne. Nous nous félicitons de sa visite à Téhéran le 15 mai, au cours de laquelle il a discuté de la situation humanitaire et politique actuelle en Syrie avec le Ministre iranien des affaires étrangères et d'autres autorités iraniennes compétentes. L'Iran est très favorable à une reprise rapide des réunions de la Commission constitutionnelle, et nous sommes déterminés à soutenir ce processus. En outre, l'Iran, en collaboration avec la Russie et la Türkiye, ses partenaires du processus d'Astana, reste fermement attaché à œuvrer en faveur d'une normalisation durable et à long terme en Syrie. Dans ce contexte, nous approuvons et soutenons pleinement la poursuite du dialogue entre la Syrie et la Türkiye, que nous considérons comme une composante clef de ces efforts plus vastes. Il convient de noter que le 10 mai, les Ministres des affaires étrangères de la Russie, de l'Iran, de la Syrie et de la Türkiye se sont réunis à Moscou pour entamer des discussions sur le rétablissement des relations interétatiques entre la Syrie et la Türkiye. Ces discussions ont couvert plusieurs aspects de manière exhaustive, en mettant l'accent sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que sur la nécessité de lutter contre le terrorisme. Nous tenons également à signaler la visite officielle de deux jours du Président iranien en Syrie, premier déplacement d'un Président iranien dans ce pays depuis plus de 13 ans. Au cours de cette visite, les deux Présidents ont signé à Damas un accord global sur une coopération stratégique à long terme entre nos deux pays.

Nous notons avec satisfaction les récentes évolutions positives dans les relations diplomatiques de la Syrie, au niveau tant régional qu'international. Le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes et la reprise des relations avec nos frères arabes constituent des avancées majeures dans les efforts déployés pour contribuer à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité de la Syrie. Ces approches constructives réaffirment l'efficacité et la légitimité de la politique de l'Iran et de ses alliés dans la région s'agissant de défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Syrie et de soutenir le Gouvernement légal de la Syrie pendant les 12 années de crise qu'a traversées le pays. Nous espérons que les pays occidentaux réévalueront et rectifieront bientôt leurs politiques à l'égard de la Syrie, ce qui contribuera au

rétablissement de la stabilité, de la paix et de la prospérité dans la région.

L'incapacité de la communauté internationale à répondre aux actes d'agression et attaques terroristes permanents du régime israélien contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie est profondément préoccupante. Ces actes répréhensibles, comme les attentats terroristes du 28 mai contre Damas et ses environs, qui ont délibérément pris pour cible des infrastructures civiles, constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi qu'une grave menace pour la paix et la stabilité de la région. Nous condamnons fermement ces crimes odieux et insistons sur la nécessité urgente de prendre des mesures rapides et déterminées pour faire en sorte que ce régime sans foi ni loi réponde de ses actes.

Enfin, dans sa déclaration, la représentante de la France a fait une référence injustifiée à mon pays, contre lequel elle a formulé une allégation sans fondement que nous rejetons catégoriquement. Nous attendons de la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, qu'elle se comporte de manière plus responsable et qu'elle s'abstienne d'accuser d'autres États Membres sans preuves.

La Présidente : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Türkiye.

M^{me} Özgür (Türkiye) (*parle en anglais*) : Comme l'a dit la Directrice adjointe Mudawi, trois mois après les tremblements de terre dévastateurs, la situation humanitaire en Syrie reste une source de profonde préoccupation. La communauté internationale a pris des mesures pour répondre à l'aggravation des besoins, principalement par l'intermédiaire du mécanisme d'aide transfrontière de l'ONU. Nous nous félicitons de la prolongation de trois mois de l'ouverture des deux points de passage supplémentaires de Bab el-Salam et Raai. C'est une étape positive dans le renforcement de l'acheminement de l'aide humanitaire dont le pays a tant besoin.

Dans six semaines, le Conseil se prononcera sur le renouvellement de la résolution 2672 (2023). En tant que voisin immédiat de la Syrie et principal partenaire du mécanisme transfrontière des Nations Unies, nous pensons que, dans les circonstances actuelles, il est essentiel que le Conseil de sécurité renouvelle son autorisation afin que cette bouée de sauvetage, qui constitue la seule solution viable, puisse continuer à fournir l'aide humanitaire à l'échelle et dans la mesure voulues.

Nous avons également la responsabilité d'apporter une certaine prévisibilité aux acteurs humanitaires afin de faire en sorte que les fonds humanitaires et les autres ressources puissent être utilisés de la manière la plus rationnelle et la plus efficace possible. Cela nécessite une vision, une planification et des programmes humanitaires à plus long terme, au lieu des échéances de trois à six mois avec lesquelles le personnel humanitaire a dû composer ces derniers temps. C'est pourquoi nous demandons au Conseil de sécurité de renouveler le mandat transfrontière des Nations Unies pour une période d'au moins 12 mois, en prévoyant de multiples points de passage.

Nous nous félicitons de ce que l'appel éclair pour la Syrie lancé par l'ONU à la suite du séisme a été intégralement financé, car il a joué un rôle déterminant dans l'appui des efforts humanitaires déployés au lendemain de la catastrophe. Cependant, les récents rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur les graves déficits de financement, y compris en ce qui concerne le Plan d'aide humanitaire pour la Syrie, donnent un aperçu de la situation alarmante à laquelle nous risquons d'être confrontés dans les mois à venir. Le moment est dès lors venu d'examiner attentivement les moyens d'améliorer le financement des besoins humanitaires vitaux sur une base durable.

Tout en continuant à fournir une aide humanitaire sans interruption et à un rythme soutenu, il nous faut aussi nous concentrer sur la manière de réduire progressivement la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. C'est pourquoi les activités de relèvement rapide menées conformément à la résolution 2672 (2023) sont importantes. En renouvelant, en juillet, la résolution pour une plus longue durée, le Conseil garantira également la poursuite des projets de relèvement rapide, lesquels nécessitent plus de temps en termes d'exécution et de résultats. Afin de compléter ces efforts humanitaires, nous continuons aussi d'encourager toutes les parties à faciliter les missions régulières exigeant le franchissement de lignes de front.

La Türkiye est l'un des pays les plus touchés par les 12 années de conflit en Syrie. Nous en ressentons les diverses répercussions sur les plans social, économique et de la sécurité. Dans le but de garantir la stabilité et la sécurité en Syrie, nous avons mené de nombreuses initiatives depuis le début du conflit et nous poursuivons nos efforts aujourd'hui avec le même état d'esprit. Conformément à la résolution 2254 (2015), parvenir à la stabilité politique, éliminer la menace terroriste venant de Syrie et maintenir l'intégrité territoriale et l'unité politique de ce pays voisin, ainsi que préparer le terrain pour le retour

librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des Syriennes et des Syriens, en coordination avec l'ONU, restent des priorités absolues pour la Türkiye.

Dans le cadre du processus de dialogue quadrilatéral que nous avons lancé dans cette optique, nos ministres des affaires étrangères et de la défense se sont rencontrés et ont convenu d'élaborer une feuille de route sous la coordination des Vice-Ministres des affaires étrangères. Ces échanges se poursuivront au cours de la période à venir. Nous menons le processus sans conditions préalables et en toute bonne foi. Il n'est pas possible de résoudre toutes les questions instantanément, puisque cela exigera un processus long et par étapes. Néanmoins, en trouvant un terrain d'entente dans la lutte contre le terrorisme, les parties ont jeté des bases sur lesquelles elles peuvent faire fond.

Nous plaidons en faveur du règlement du conflit syrien par l'intermédiaire d'un processus politique conforme à la résolution 2254 (2015) et aux droits et

revendications légitimes du peuple syrien. Nous estimons que la stabilité politique, si elle est rétablie, peut ouvrir la voie au règlement d'autres questions interdépendantes. C'est dans cet esprit que nous poursuivons nos efforts pour sortir de l'impasse politique et réunir la Commission constitutionnelle. Nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen en vue d'atteindre cet objectif.

Avant de conclure, je voudrais souligner que le processus de dialogue récemment engagé n'implique en aucun cas un quelconque changement dans la détermination de la Türkiye à éliminer le terrorisme de ses frontières. L'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple et son émanation, les prétendues Forces démocratiques syriennes, représentent une menace majeure pour la Türkiye et la Syrie et n'ont aucune place dans l'avenir de la région.

La séance est levée à 12 h 55.